



**Le Pays Rochois**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

RPQS 2023



# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

•	<b>PREAMBULE</b>	... 5
I.	<b>LES INDICATEURS TECHNIQUES</b>	
1.	<b>LE TERRITOIRE</b>	... 6
2.	<b>LES COLLECTES</b>	
1.	Les ordures ménagères résiduelles – OMR	... 8
	<i>a. Les ordures ménagères résiduelles assimilées des particuliers</i>	... 8
	<i>b. Les ordures ménagères résiduelles assimilées des professionnels</i>	... 14
2.	Les collectes sélectives	... 15
	<i>a. Les Points d'Apport Volontaire – PAV</i>	... 15
	<i>b. Extension des consignes de TRI - ECT</i>	... 16
	<i>c. Evolution du matériel de collecte</i>	... 18
	<i>d. Valorisation des déchets d'emballage flux jaune</i>	... 19
	<i>e. Evolution des collectes sélectives</i>	... 22
	<i>f. Les colonnes de TRI 1 m3 Lolly</i>	... 27
	<i>g. Le matériel de TRI du SIVALOR</i>	... 28
3.	Les autres collectes	... 24
	<i>a. Les cartons bruns d'emballage des professionnels</i>	... 29
	<i>b. Les cartons bruns de Noël</i>	... 30

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

c. <i>Le textile – Eco TLC</i>	... 31
d. <i>Les sapins de Noël</i>	... 35
4. Le refus de collecte des ordures ménagères résiduelles	... 32
5. La déchèterie	... 38
<b>I. LES INDICATEURS TECHNIQUES</b>	
<b>3. VALORISATION</b>	... 48
<b>4. LA PRÉVENTION DES DÉCHETS</b>	... 57
1. Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	... 58
2. La communication tout au long de l'année	... 59
3. Le compostage	... 64
a. <i>Le compostage individuel de jardin</i>	... 66
b. <i>Le compostage participatif de quartier</i>	... 70
c. <i>Le compostage participatif en pied d'immeuble</i>	... 71
d. <i>Le compostage individuel d'intérieur – Lombricompostage</i>	... 72
4. Opération STOP PUB	... 73
5. Exemplarité de la collectivité	... 74
6. Convention de partenariat avec LA FABRIQUE A BICLOU	... 76
7. Convention de partenariat avec ET APRES ?	... 78

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

---

- 8. Convention de partenariat avec Repar'coop ... 79
- 9. Service de prêt de couches lavables ... 80
- 10. Service de broyage de déchets verts à domicile ... 81

## II. LES INDICATEURS FINANCIERS

1. LES MONTANTS PERCUS ... 82

2. LES COUTS DE SERVICE ... 83

III. SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LE PAYS ROCHOIS ... 86

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

---

## • CONTEXTE HISTORIQUE

La collecte des ordures ménagères est une compétence historique du SIVOM puis de la Communauté de Communes du Pays Rochois en 2000. Le service de collecte s'est adapté au fil des ans aux contraintes réglementaires, et aux évolutions techniques afin de garantir aux usagers un service de qualité et d'en maîtriser les coûts.

Les modes de collecte ont beaucoup évolué, la création de la déchèterie en 1997 et la mise en place du tri avec notre adhésion au SIFAGE en 1999 ont été des étapes indispensables avec des bénéfices environnementaux certains.

## • AUJOURD'HUI

La prévention des déchets c'est-à-dire la limitation de la quantité de déchets produits et de la nocivité de ceux-ci, doit constituer la priorité de toute politique de gestion des déchets c'est donc aujourd'hui un enjeu fort pour la collectivité car c'est de l'effort de chacun que le service rendu pourra continuer de progresser, en adaptant nos modes de consommation et nos comportements.

Les évolutions réglementaires à venir, nous incitent également à mettre en place de nouveaux services et à accompagner les usagers afin de faire évoluer d'avantage leurs comportements.

Le présent rapport dresse le bilan de l'action du service public de prévention et de gestion des déchets. L'année 2023 montre une baisse du tonnage des déchets produits. Le ratio de production par habitant DGF a diminué de 14kg par rapport à 2022; Niveau jamais atteint depuis les relevés de 2010.

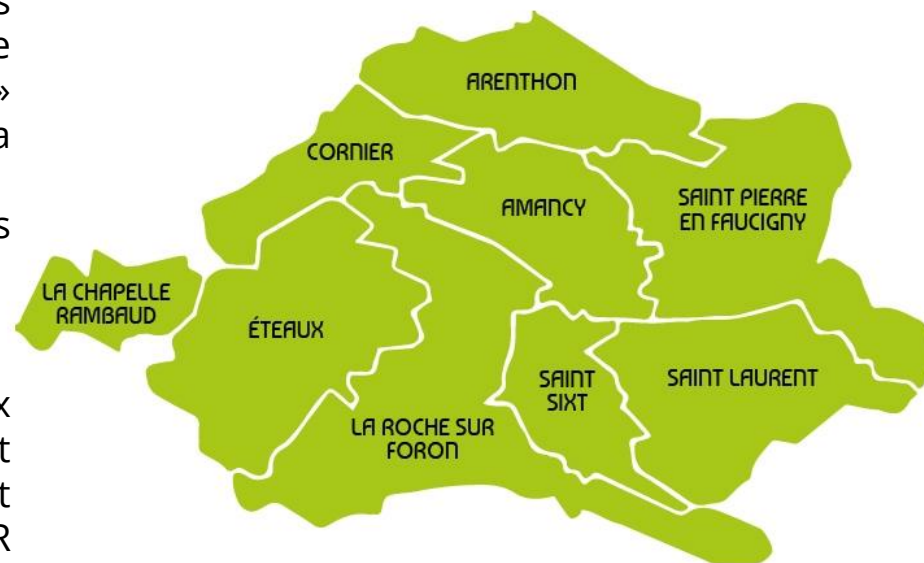
## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

### 1. LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Pays Rochois exerce la compétence « collecte des déchets ménagers et assimilés » transférée par les 9 communes qui la composent.

A ce titre, elle assure la collecte des ordures ménagères et la gestion de la déchèterie.

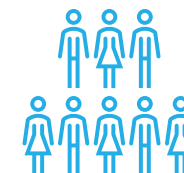
Le transfert des déchets y compris ceux issus de la collecte sélective et le traitement (ordures ménagères et emballages) sont des compétences transférées SIVALOR (Syndicat Intercommunal de Valorisation). La CCPR est adhérente au SIFEFAGE, devenu SIVALOR depuis le 30 décembre 1999.



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

Commune	Date début	Population INSEE 2023	Population DGF 2023	Population DGF 2022
Amancy	01/01/1998	2 823	2 862 ↗	2 832
Arenthon	01/01/1998	1 938	1 968 ↗	1 943
Cornier	01/01/1998	1 405	1 427 →	1 426
Eteaux	01/01/1998	2 105	2 122 ↗	2 108
La Chapelle-Rambaud	01/01/1998	267	286 →	286
La Roche-sur-Foron	01/01/1998	11 537	11 688 ↗	11 637
Saint-Laurent	01/01/2003	874	902 →	902
Saint-Pierre-en-Faucigny	01/01/2003	7 464	7 580 ↗	7 342
Saint-Sixt	01/01/1998	1 055	1 124 ↘	1 130
<b>TOTAL</b>		<b>29 468</b>	<b>29 959 ↗</b>	<b>29 606</b>

353 habitants supplémentaires en 2023 (*population DGF*)  
soit une augmentation de 1,92% de la population du territoire.  
Hausse légèrement supérieure à celle de l'année N-1 (+ 1,16%)



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

---

## 2. LES COLLECTES

### 1. Les ordures ménagères résiduelles – OMR

#### a. Les ordures ménagères résiduelles des particuliers

La collecte des OMR est assurée en régie, deux modes de collecte coexistent sur le Pays Rochois :

- ✓ La collecte en porte à porte ou en point de regroupement : PAV ou PR
- ✓ La collecte en point d'apport volontaire (enterré ou semi-enterré) : PAV

L'organisation de la collecte est définie dans le règlement de service de collecte des ordures ménagères approuvé par le Conseil Communautaire du 18 mai 2021.

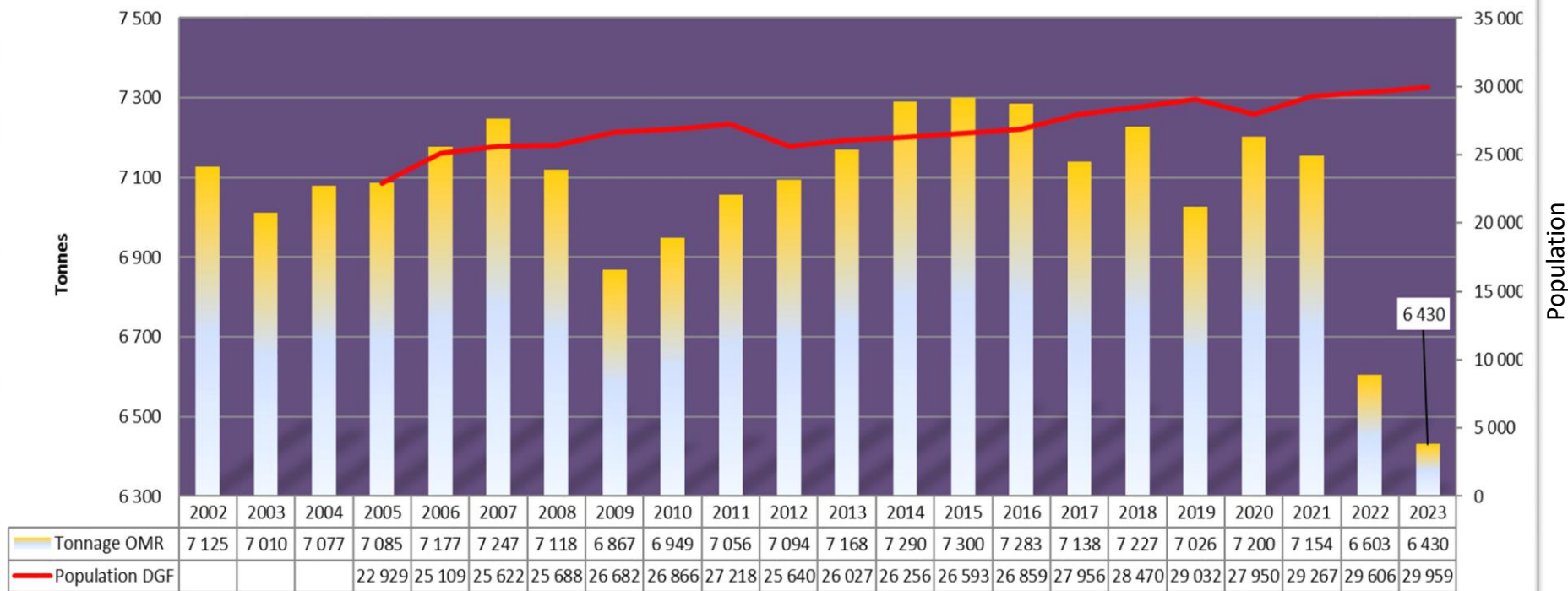
Dans un contexte réglementaire imposant des diminutions de tonnage d'ordures ménagères et une amélioration des performances de tri, la Communauté de Communes du Pays Rochois a mis l'accent sur le développement de points d'apport volontaire pour les OMR pourvus en conteneurs de tri pour les emballages.

La densification de ces points de tri permet de favoriser le geste de tri et ainsi d'alléger la poubelle « grise » (ordures ménagères).



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Evolution des tonnages Ordures Ménagères

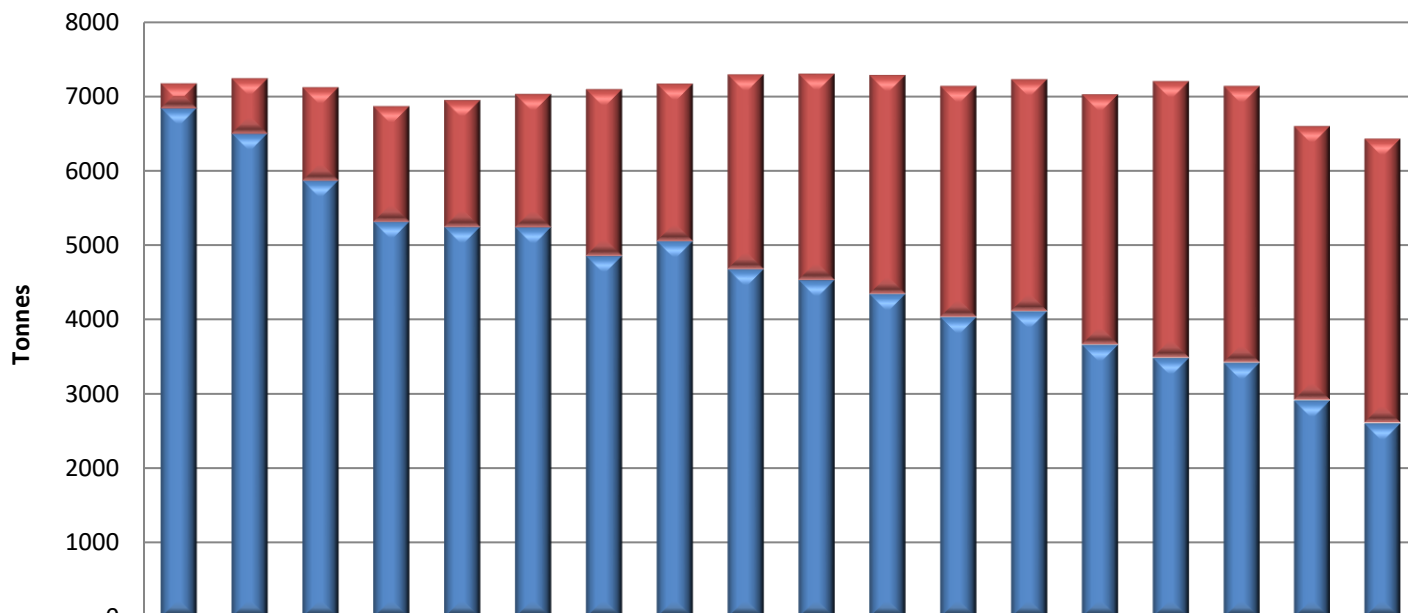


On constate une diminution des tonnages collectés de l'ordre de 2,62 % % soit 173 tonnes, et ce, malgré une légère augmentation de la population de 1,19 %  
 Le ratio par habitant est de 214kg en 2023 contre 223kg en 2022.



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

## Evolution du mode de collecte des Ordures Ménagères



	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
■ Collecte en PAV	338,7	744,6	1250	1550	1704	1788	2236	2112	2606	2763	2934	3099	3107	3353	3705	3706	3675	3809
■ Collecte porte à porte	6834	6497	5868	5317	5245	5243	4857	5057	4685	4537	4349	4039	4120	3673	3495	3430	2925	2621

Pour la quatrième année consécutive, les tonnages d'ordures ménagères collectés en semi-enterré sont supérieurs à ceux collectés en porte à porte. 59% des OMR sont déposées dans un PAV.

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Conteneurs enterrés et semi-enterrés



246 unités (142 points)

Commune	Population DGF 2023	Points d'Apport Volontaire des Ordures ménagères			
		Isolés		Complets avec TRI	
		Nb de points	Nb de conteneurs	Nb de points	Nb de conteneurs
Amancy	2 862	4	5	7	11
Arenthon	1 968	8	11	6	8
Cornier	1 427	5	9	6	11
Eteaux	2 122	7	8	8	18
La Chapelle-Rambaud	286	0	0	1	3
La Roche-sur-Foron	11 688	24	37	25	56
Saint-Laurent	902	2	2	4	7
Saint-Pierre-en-Faucigny	7 580	8	11	19	34
Saint-Sixt	1 124	4	7	3	8
<b>TOTAL</b>	<b>29 959</b>	<b>62</b>	<b>90</b>	<b>79</b>	<b>156</b>

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Logistique de la collecte des OMR

Collecte	Moyens humains affectés en ETP	Fréquence de collecte	Moyen matériel et énergie	
Porte à porte	3	C1 et C2	1 camion GNV +1 camion gasoil	1 grue gasoil
Apport volontaire	1,4*	C1	1 camion grue GNV	
Encadrement	0.5			

C1 = 1 collecte par semaine      C2 = 2 collectes par semaine  
 \* 1 agent polyvalent le lundi et mardi

Travail de fond sur l'optimisation des tournées de collectes engagé fin 2023



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Evolution des colonnes NEOS à La Roche-Sur-Foron

De 2013 à 2020, 4 points d'apports volontaires ont été implantés en périphérie de l'hyper centre-ville de la Roche-sur-Foron. Choix du matériel a été laissé à la commune de la Roche-sur-Foron qui souhaitait des points enterrés (contrairement à ce que proposait alors la CCPR).

Depuis, le fournisseur NEOS a cessé ses activités et il est devenu impossible de se procurer les fournitures nécessaires à l'entretien pour permettre le maintien de ces bornes. Le choix a donc été fait de remplacer dans un premier temps les 8 bornes allouées aux OMR par des bornes de marques SULO, compatibles avec les cuves existantes.



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

---

### b. Les ordures ménagères résiduelles assimilées des professionnels :

Depuis 2009, les Elus ont opté pour une **redevance spéciale** basée sur le volume de **déchets assimilables aux déchets des ménages** produits par les professionnels (délibération du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2008).

- ✓ Un forfait de base est appliqué aux petits producteurs dont le volume est inférieur à 120 l. hebdomadaire.
- ✓ Il est possible de déclarer un ou des bacs « confort ». Ces bacs permettent d'assurer une rotation et l'optimisation du remplissage. Ils ne modifient pas le volume hebdomadaire déclaré puisqu'ils ne sont présentés à la collecte qu'en remplacement d'un des bacs prévus (non facturés en collecte et traitement mais en location si tel est le cas).
- ✓ Les volumes de bacs disponibles pour les professionnels sont les suivants:
  - 120 litres
  - 240 litres
  - 270 litres
  - 330 litres
  - 660 litres
  - 750 litres
  - 770 litres
- ✓ Les professionnels peuvent être exonérés de leur redevance spéciale en justifiant d'un contrat de prestation de collecte et de gestion de leurs déchets ménagers assimilés par un prestataire privé.
- ✓ Les tonnages collectés sont comptabilisés dans les tonnages globaux d'OMR.





# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

## 2. Les collectes sélectives

### a. Les Points d'Apport Volontaire - PAV

- ✓ Organisée en apport volontaire sur l'ensemble du territoire, la collecte sélective est effectuée via des points d'apports volontaires (aérien, semi-enterré ou enterré).



- ✓ La compétence de collecte et de traitement a été transférée au SIVALOR, ces missions sont effectuées par des prestataires de service.
- ✓ Les soutiens versés par les Eco-organismes (CITEO) sont perçus par le SIVALOR ainsi que les recettes de vente des matériaux.

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

## 2. Les collectes sélectives

### b. Extension des consignes de TRI - ECT

- ✓ Au premier janvier 2023 toutes les collectivités ont été soumises à l'extension des consignes de tri pour les déchets d'emballage ménagers. Jusque-là, seuls les flacons et bouteilles étaient triés; désormais, tous les emballages se trient dans les conteneurs jaunes. Objectifs de cette évolution:
  - ✓ *Amélioration des performances de tri*
  - ✓ *Augmentation des flux afin de faciliter la recherche vers de nouvelles solutions de recyclage*
- ✓ Modification des consignes sur l'ensemble des conteneurs de TRI
  - ✓ *Les agents du SIVALOR se sont chargés des conteneurs aériens:*
    - ✓ *En transformant les 60 conteneurs bleus en jaunes,*
    - ✓ *En posant les 107 signalétiques avec nouvelles consignes*
    - ✓ *En modifiant les 60 ouvertures pour limiter les incivilités*
  - ✓ *La CCPR s'est chargée des conteneurs enterrés et semi-enterrés*
    - ✓ *En transformant les 60 conteneurs bleus en jaunes*
    - ✓ *En posant les 134 signalétiques avec les nouvelles consignes*

241  
conteneurs  
modifiés





## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

### 2. Les collectes sélectives

#### b. Extension des consignes de TRI ECT



## TRI DES EMBALLAGES :

Le SIVALOR et ses adhérents s'engagent pour la simplification du geste de tri.

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR s'engage pour faire progresser le recyclage des déchets ménagers. En 2022, près de 120 000 tonnes d'ordures ménagères ont été valorisées énergétiquement, et plus de 30 000 tonnes de papiers et emballages ont été recyclés. Ces résultats sont encourageants, mais allons plus loin !



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

## 2. Les collectes sélectives

### c. Evolution du matériel de collecte

- ✓ Afin de faciliter le geste de tri et éviter les colmatages récurrents des colonnes de type Ingenio Equinox, la CCPR a engagé le rétrofit de celles-ci tout en bénéficiant d'une participation financière du SIVALOR; Ce travail de partenariat entre le fournisseur ESE, le Sivalor et la CCPR a permis la modification de deux points (La Roche-sur-Foron et saint Pierre-en-Faucigny).



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

## 2. Les collectes sélectives

### d. Valorisation des déchets d'emballage flux jaune

- ✓ Centre de tri de Chêne-en-Semaine  
Inauguration le 18 mars 2023

*Article de la Tribune du 20 mars 2023*



La date choisie par l'entreprise Excoffier Recyclage ne devait rien au hasard ; le 18 mars étant la journée mondiale du recyclage. En l'espace de quelques mois, le paysage de la Croisée, à Chêne-en-Semaine, a bien changé. Un grand bâtiment d'une hauteur de 14 mètres a été construit à vitesse grand V, tout comme la chaîne de tri, entre mars 2022 et février 2023. « l'Eco-Pôle », ce nouveau centre de tri-recyclage, est un bâtiment de 8 500 m<sup>2</sup> abritant une chaîne de tri très haute performance, dédiée au tri des emballages ménagers en conformité avec l'extension des consignes de tri depuis le 1er janvier.

### **45 000 tonnes de déchets ménagers valorisés par an**

Les chiffres annoncés par l'entreprise sont impressionnants : pas moins de 45 000 tonnes de déchets ménagers (emballage et papier), venant de près d'un million d'habitants, seront traitées par cette nouvelle usine. La chaîne, à l'intérieur du bâtiment, est composée d'une centaine de tapis roulants, soit un circuit long de 3,8 kilomètres ! Elle représente un investissement de 30 millions d'euros. Les premières tonnes ont alimenté la chaîne le mardi 28 février dernier.

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

## 2. Les collectes sélectives

### d. Valorisation des déchets d'emballage flux jaune

- ✓ Centre de tri de Chêne-en-Semaine  
Incendie du centre de tri lundi 23 octobre 2023  
Destruction totale de l'installation

*Article de la Tribune du 23 octobre 2023*

*Communiqué de l'entreprise Excoffier  
Plan de continuité pour éviter l'enfouissement*



#### 4 – Une continuité de service assurée

De notre côté, nous avons trouvé des solutions pour assurer une continuité du traitement des emballages ménagers de Haute-Savoie et de l'Est de l'Ain. Comme cela avait été anticipé lors de la conception de notre site avec un dimensionnement et une performance de tri permettant de traiter les tonnes d'emballages supplémentaires en cas d'incident chez nos confrères, nous avons mis en place en parallèle des scénarios de délestage en cas d'arrêt de l'Eco-Pôle. Les emballages ménagers de notre zone seront toujours collectés et regroupés sur nos sites, avant un envoi chez des confrères français équipés de chaînes de tri suffisamment performantes pour assurer une bonne valorisation.



Les flammes étaient visibles à des kilomètres à la ronde et l'ampleur du sinistre aura impressionné tous ceux qui prenaient l'autoroute à la sortie d'Eloise, ce matin du lundi 23 octobre. Le centre de tri Excoffier Recyclage, basé dans la zone d'activités de la Croisée à Chêne-en-Semaine a été ravagé par un énorme incendie, qui s'est déclaré aux alentours de 3h du matin. L'incendie n'est d'ailleurs pas totalement éteint et il faudra vraisemblablement attendre le milieu de semaine pour que la situation soit sécurisée.



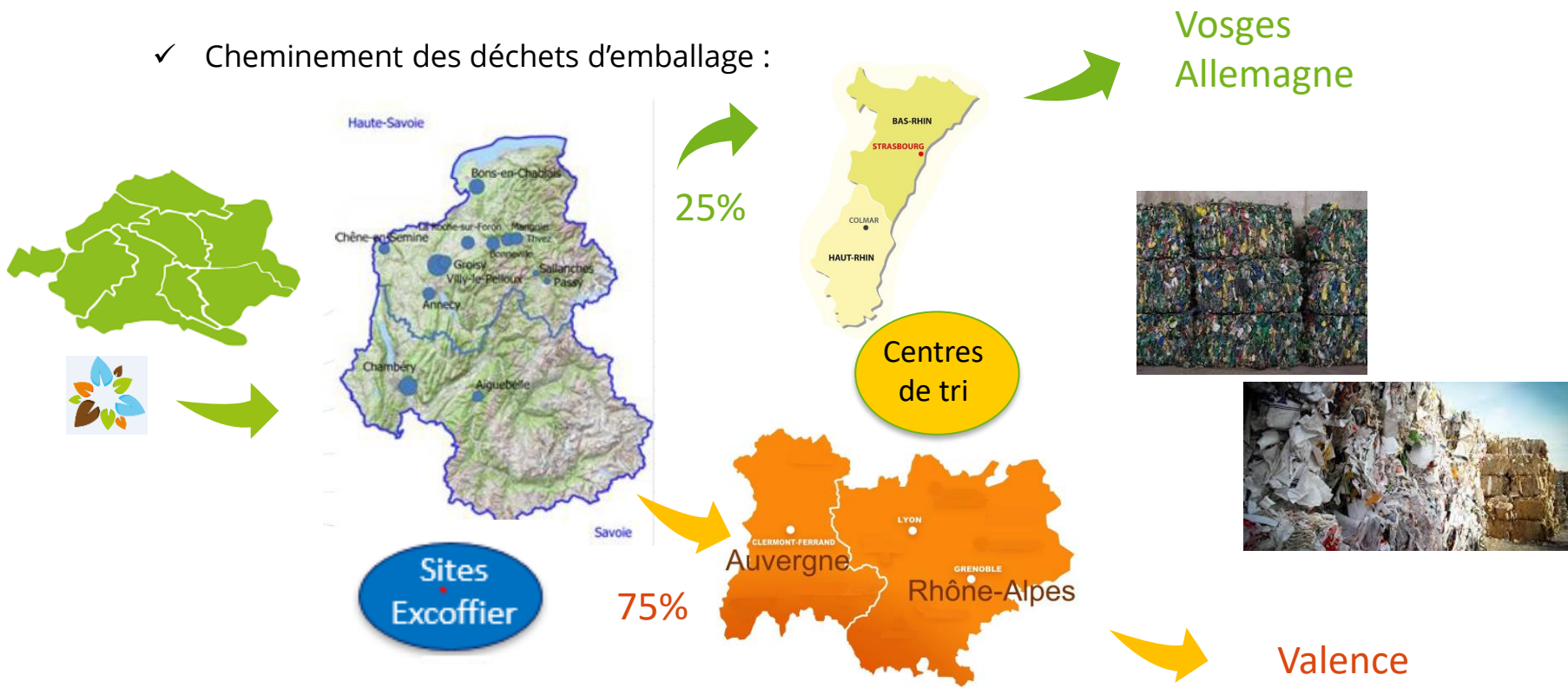


# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

## 2. Les collectes sélectives

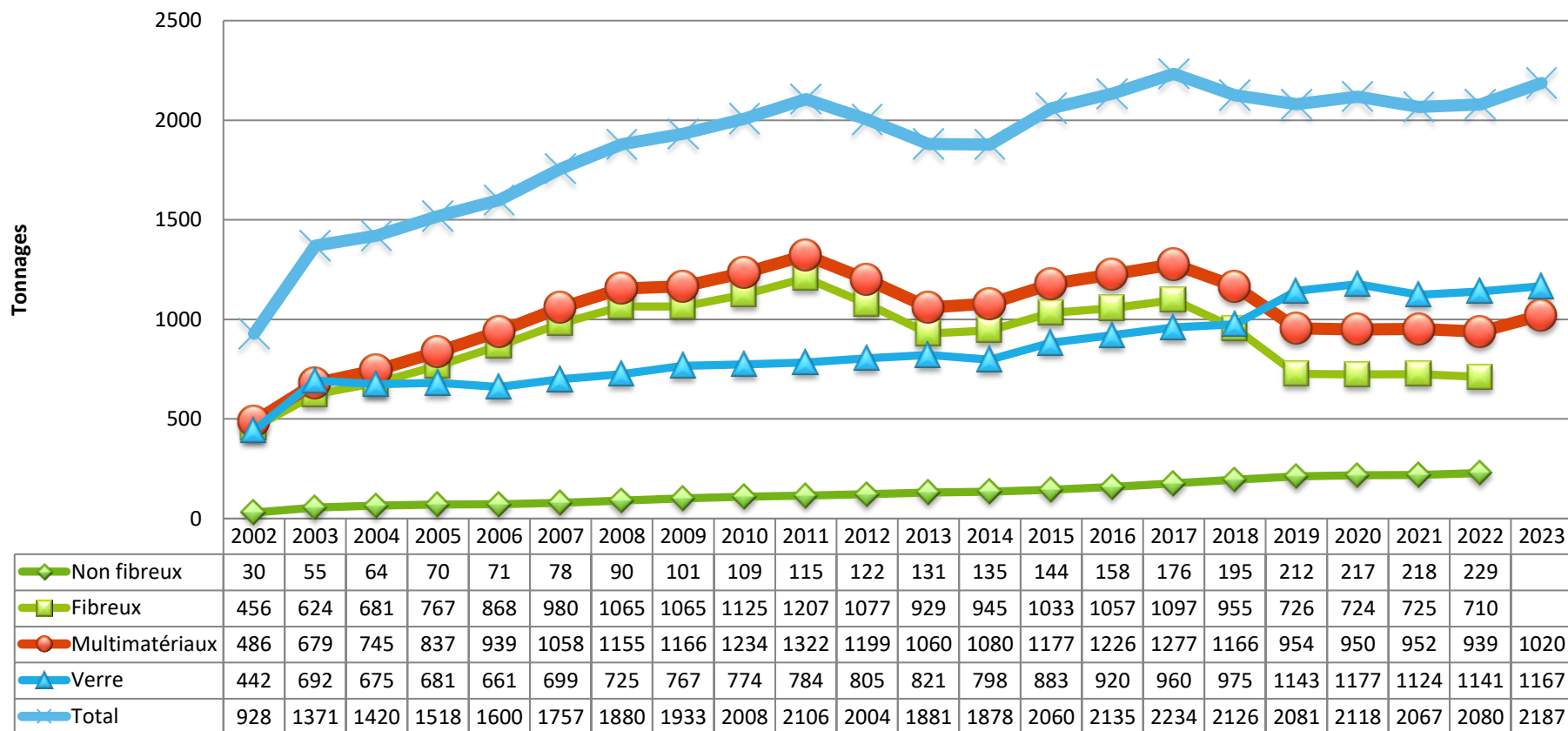
d. Valorisation des déchets d'emballage flux jaune

✓ Cheminement des déchets d'emballage :



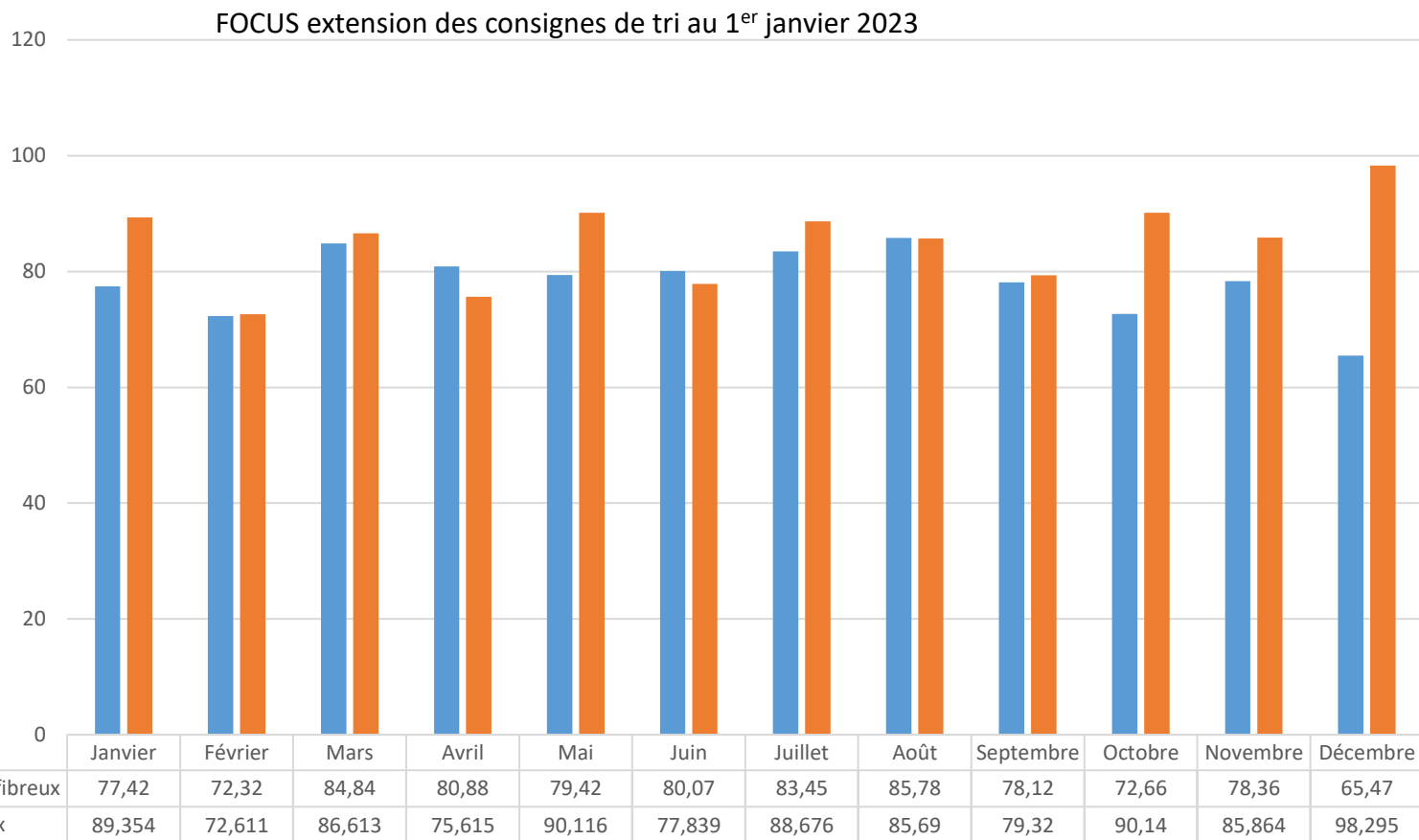
# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

## Evolution des collectes sélectives sur le territoire de la CCPR



Ligne **Multimatériaux** de 2002 à 2022 = Non fibreux + fibreux afin d'avoir des données de comparaisons avec 2023


# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES




On constate une réelle augmentation d'octobre à décembre, ce qui laisse présager d'une appropriation des nouvelles consignes par les habitants – A confirmer pour 2024

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

## Evolution de la collecte sélective sur le territoire de la CCPR:

- 
**Plus 5,14%** en collecte sélective 2 flux confondus
  - Augmentation des emballages en multiflux = 1020 tonnes  
*A titre de comparaison => Fibreux + non fibreux de 2022 = 939 tonnes*
  - Stabilité du verre depuis 2019 = 1 167 tonnes
  - TOTAL = 2 187 tonnes**

- 
**Production par habitant :**
    - Emballages multiflux = 34 kg => 7,3% des DMA\*
    - Verre = 39 kg => 6,3% des DMA\*
- 73 kg**

\*DMA = Déchets Ménager et Assimilés = Ordures ménagères + TRI + déchèterie



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

## Taux de dotation de conteneurs de TRI

Ratio cible

1 pour 150 habitants en multi matériaux

1 pour 300 habitants en verre

## Déficit de conteneurs de TRI = 3 :

✓ Saint-Sixt :

- Multi matériaux x 2
- Verre x 1

## Total sur la CCPR:

✓ Multi matériaux

- Préconisation 205
- Dotation 259

✓ Verre

- Préconisation 104
- Dotation 119

• TOTAL = 378 conteneurs de tri

CCPR	flux	préconisation 1/300 verre 1/150 Multi	nb conteneur au 23/05/2023 sauf intérieur déchèterie	niveau de correspondance à la dotation de 1/300 verre 1/150 Multi
Amancy	Multi	20	25	125%
	Verre	10	12	120%
Arenthon	Multi	14	16	114%
	Verre	7	9	129%
La-Chapelle-Rambaud	Multi	2	4	200%
	Verre	1	2	200%
Cornier	Multi	10	12	120%
	Verre	5	7	140%
Eteaux	Multi	15	20	133%
	Verre	8	9	113%
La-Roche-sur-Foron	Multi	78	86	110%
	Verre	39	42	108%
Saint-Laurent	Multi	7	8	114%
	Verre	4	4	100%
Saint-Pierre-en-Faucigny	Multi	51	62	122%
	Verre	26	31	119%
Saint-Sixt	Multi	8	6	75%
	Verre	4	3	75%

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

Caractérisation de nos ordures ménagères



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES COLLECTES SELECTIVES

### f. Les colonnes de tri 1m3 LOLLY

La CCPR s'est équipée de 5 colonnes de tri aérien de 1m3 afin de proposer aux associations et communes, une solution de tri des emballages et du verre, lors de leurs manifestations.

Ces conteneurs sont mis à disposition gratuitement et une procédure de vidage a été mise en place avec le SIVALOR.

En 2023, 6 manifestations de grande ampleur ont bénéficié de la mise à disposition des Lolly:

- ✓ Braderie des commerçants - La Roche-sur-Foron
- ✓ Braderie - Amancy
- ✓ Fête des vieux métiers – Cornier
- ✓ Fête du cidre – Cornier
- ✓ Vogue - Arenthon
- ✓ Salon des vins – Amancy

15 M3 de déchets ont ainsi pu être directement triés



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES COLLECTES SELECTIVES

### g. Le Matériel de tri du SIVALOR

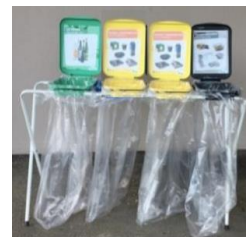
Afin de réduire les flux d'ordures ménagères produits lors de manifestations, le SIVALOR propose également une mise à disposition gratuite de matériel de tri des déchets et de communication.

Les poubelles de tri disposent d'une signalétique simple pour guider le geste du tri. L'emprunteur s'engage à apporter les déchets aux conteneurs les plus proches à la fin de la manifestation et à rendre le matériel propre et rangé.

#### Les cabas de TRI:

Le SIVALOR, dans le cadre de ses missions de communication en faveur du tri des déchets a réalisé des sacs cabas de pré-collecte. Ceux-ci sont disponibles à la Maison de Pays et dans les mairies de la Communauté de Communes du Pays Rochois.

Liste matériel
Stand
Support poubelles de tri + 4 couvercles
Exposition (1x15 panneaux)
Conteneur Emballages 4 m <sup>3</sup>
Conteneur Verre 4 m <sup>3</sup>
Conteneur Emballages cafetier 4 m <sup>3</sup>
Conteneur Verre Cafetier 4 m <sup>3</sup>
Conteneur Verre 2m <sup>3</sup>
Panneau de durée de vie des déchets
Mixeur
Jeu de l'oie géant et bâche de protection
Jeu de l'oie plateau 42*60cm
Panneau poubelle de tri
Roue du tri
Poubelle pédagogique



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES CARTONS BRUNS DES PROFESSIONNELS

## 3. Les autres collectes

### a. Les cartons bruns d'emballage des professionnels



L'année 2013 a vu la création d'un service gratuit de collecte des cartons d'emballage des professionnels afin d'éviter la présence de ceux-ci dans les ordures ménagères, en PAV, et sur la voie publique.

Cette collecte est principalement centralisée sur les zones à forte production :

- ✓ Centres villes (saint Pierre-en-Faucigny et La Roche-sur-Foron)
- ✓ Les zones d'activités

Elle a lieu tous les jeudis matin de 4h à 7h30.

Les cartons doivent être pliés et présentés à la collecte la veille au soir.

En cas de grosse quantité, un bac de 750 litres peut être fourni par la CCPR.

En 2023, la collecte a été de **151 tonnes** soit une baisse de 4,8% par rapport à 2022.

• 2019	=	165 tonnes
• 2020	=	154 tonnes
• 2021	=	153 tonnes
• 2022	=	144 tonnes

## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES LES CARTONS BRUNS DE NOËL

### b. Les cartons bruns de Noël

Afin de limiter la quantité de cartons bruns dans les conteneurs à destination des ordures ménagères, ou déposés illicitement sur la voie publique, un service supplémentaire de collecte de cartons à été instauré en 2018 durant la période des fêtes de fin d'année. Pour la période des fêtes 2022/2023, ce sont **4,18 tonnes** de cartons bruns qui ont été collectés (3,9 tonnes pour les fêtes 2021/2022).

#### Où déposer vos cartons bruns ?

Du 21 décembre au 10 janvier, le Pays Rochois vous propose 19 points de collecte complémentaires pour déposer vos cartons bruns, en plus de la déchetterie : alors pour les fêtes, n'oubliez pas de valoriser vos cartons bruns et de ne pas les déposer dans vos ordures ménagères !



Communauté de Communes du Pays Rochois  
26 janvier

[Collecte des sapins de Noël]  
Merci à tous les habitants qui ont emmené leurs sapins dans les points de collecte que nous avons mis en place.  
Cela représente 1 108 sapins collectés, et 22 sapins de plus que l'année dernière 🌲  
Ces actions font partie de l'opération ann... En voir plus



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES

LES TEXTILES ECO TLC



## c. Les textiles – Eco Tlc

En 2012, afin de diminuer la quantité de textiles déposés dans les bennes à destination des encombrants de la déchèterie et dans les ordures ménagères, il a été décidé de mettre en place des bornes de collecte spécifiques sur le territoire.

2012 =	2 bornes collectées par Le Relais (entreprise de l'ESS) -	1 point
2013 =	7 bornes collectées par Le Relais et Alpabi -	6 points
2017 =	13 bornes collectées par La Fibre Savoyarde et Alpabi	11 points
2021 =	15 bornes collectées par La Fibre Savoyarde -	11 points
2022 =	22 bornes collectées par la Fibre Savoyarde -	13 points

**2023 = 24 bornes collectées par la Fibre Savoyarde - 15 points**

La Fibre Savoyarde est une association de l'Economie Sociale et Solidaire qui détient l'agrément Eco-Tlc Re-fashion pour la collecte des Textiles d'habillement, Linges de maison et Chaussures.



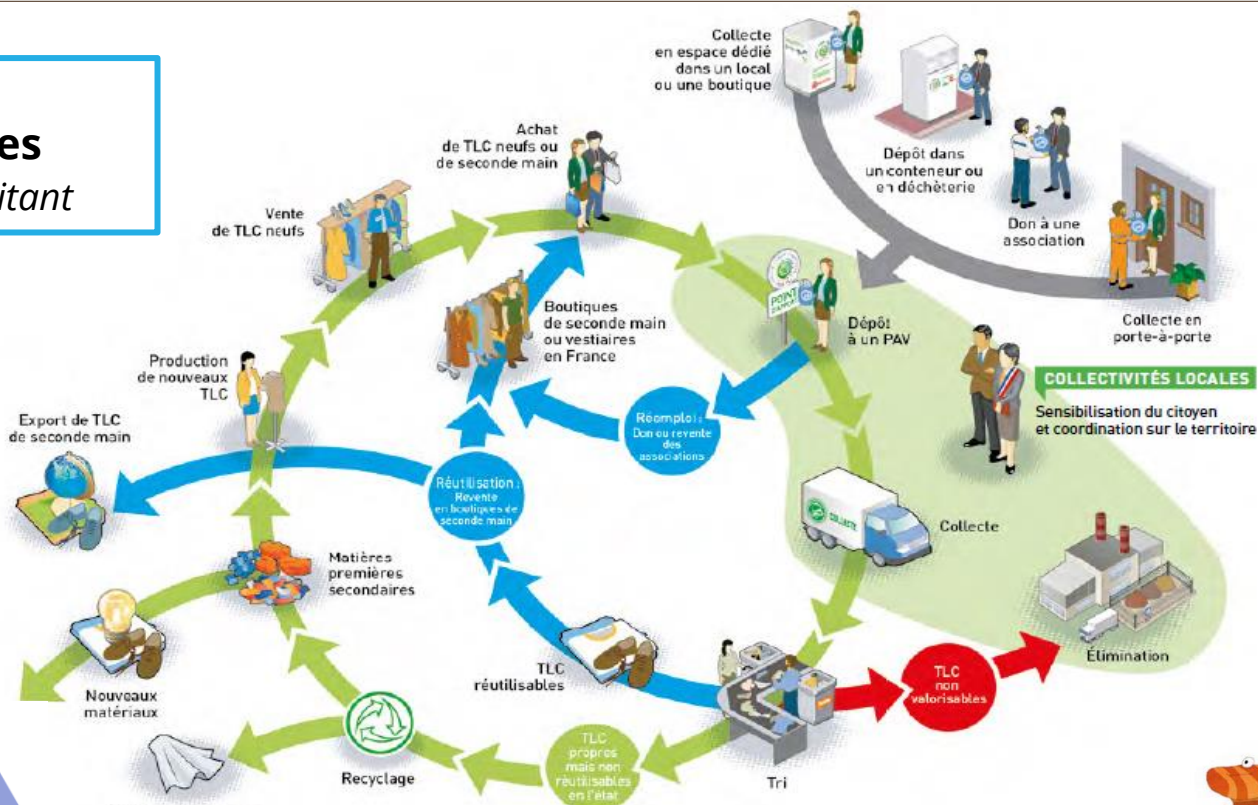
# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES LES TEXTILES - ECO TLC

Pour la CCPR:  
**2023 = 111 tonnes**  
3,71kg/habitant

Objectif  
4,6kg/habitant

80%

sont jetés dans la poubelle pour ordures ménagères et finissent par être tout simplement enfouis ou incinérés.



- ➔ Origine de la collecte par type de Point d'Apport Volontaire (PAV)
- ➔ Réutilisation en France et à l'export
- ➔ Recyclage et autres valorisations matière en France et à l'export
- ➔ Élimination en France





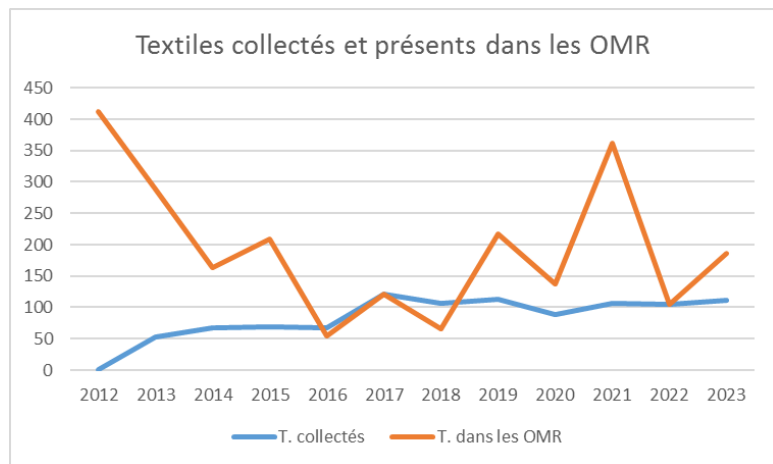
# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES LES TEXTILES ECO TLC



*Objectif de la filière de recyclage du textile*

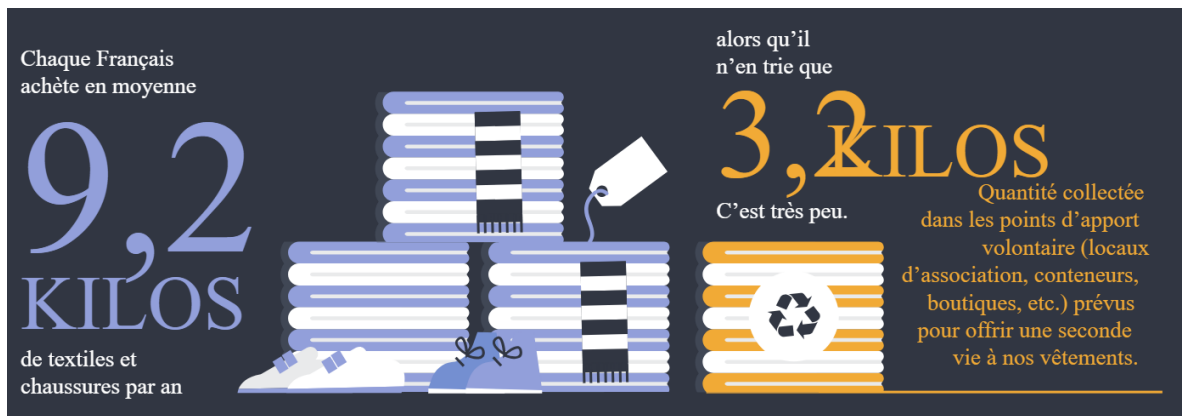
1 point pour 1 500 habitants soit 20 points au total pour la CCPR

A la CCPR, en 2023 =  
15 points  
+ Alpabi  
+ La Croix Rouge



*Nouveau point à Eteaux, route de la Chapelle Rambaud*

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES LES TEXTILES ECO TLC



**3,71 kg**  
Pour les bornes de la CCPR

**5,78 kg**  
Avec Alpabi et la Croix Rouge

*Nouveau point à la Roche-sur-Foron  
Rue des Marmotaines*



- ✓ 58% des textiles collectes par la Fibre Savoyarde suivent une filière de réemploi:
  - 2% en France
  - 98% Madagascar, Gabon, Tunisie et Algérie
- ✓ 40% sont recyclés
- ✓ 2% sont incinérés avec récupération d'énergie

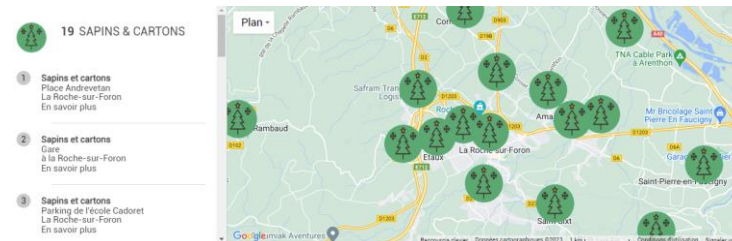
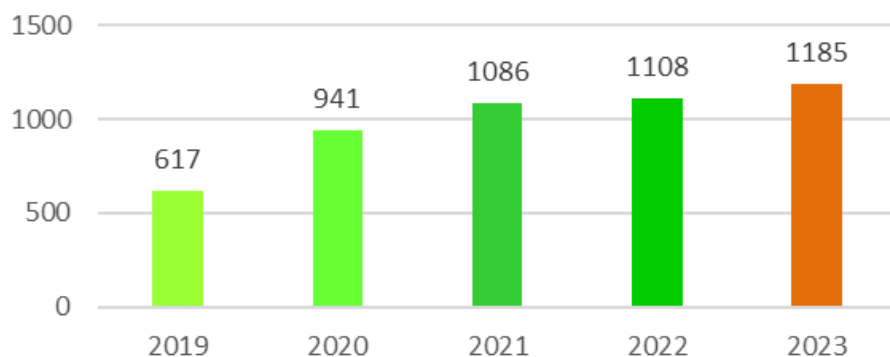
# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES LES SAPINS DE NOËL

## e. Les sapins de Noël

Afin de limiter le nombre de sapins de Noël dans les conteneurs destinés aux ordures ménagères et déposés sauvagement sur la voie publique, un service supplémentaire de collecte de sapins a été instauré depuis Noël 2019 en partenariat avec l'entreprise d'insertion Alvéole qui collecte les sapins et les achemine à la déchèterie.

En janvier 2024 (noël 2023/2024), 1 185 sapins ont été collectés soit une augmentation de 6,94% par rapport à 2022.

Nombre de sapins collectés



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LE REFUS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

## 4. Le refus de collecte des ordures ménagères

Les ordures ménagères contiennent encore trop de déchets indésirables => 61%

On y retrouve des matières organiques compostables, mais aussi des déchets qui devraient être triés en déchèterie (encombrants, déchets verts...) ou dans l'un des 120 points d'apport volontaire emballages plastiques, cartonnets, bocaux/bouteilles en verre...) présents sur le territoire.

Ces milliers de déchets non-autorisés ont une conséquence financière importante sur le budget du service. Il est essentiel de réduire leur volume afin d'éviter une augmentation trop importante de la redevance des ordures ménagères, assumée par l'ensemble des habitants et entreprises du territoire, et plus globalement pour atteindre l'objectif souhaité par le gouvernement, de réduction des déchets .

Pour dire stop aux dépôts de ces déchets non autorisés, en octobre 2018, les élus du Pays Rochois ont donc décidé de mettre en place un mois test de refus de collecte. En octobre 2021, ce refus de collecte est devenu permanent.

LA COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES  
DES DÉCHETS À VALORISER !




# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LE REFUS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

## Refus de collecte : Pour qui ? Comment ?


Les agents de collecte des déchets effectuent un contrôle des bacs collectés au porte à porte. S'ils constatent la présence de déchets non autorisés, le bac ne sera pas ramassé. La présence de déchets verts ou toxiques (peintures, solvants...), d'encombrants, de gravats ou encore de bouteilles en verre, de cartons ou d'emballages, entrainera donc un refus de collecte de la part des agents de terrain.

Les points de regroupement de bacs et les bacs de logements collectifs sont les principaux concernés par les refus de collecte.

### Phase de sensibilisation

 durant le mois de septembre 2021

### Refus de collecte

 à partir d'octobre 2021

### Objectif

 Apprendre à trier mieux



Le Pays Rochois  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## DÉCHETS MÉNAGERS

**Votre conteneur n'a pas pu être collecté pour les raisons suivantes :**

-  **PRÉSENCE DE BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE**  
(à déposer dans les colonnes de tri verre)
-  **PRÉSENCE D'AUTRES DÉCHETS RECYCLABLES**  
(bouteilles et flacons plastiques, boîtes aluminium,... à déposer dans les colonnes de tri)
-  **PRÉSENCE DE DÉCHETS NON AUTORISÉS**  
(déchets verts, encombrants, gravats... à déposer en déchèterie)
-  **PRÉSENCE DE DÉCHETS TOXIQUES**  
(peinture, solvants, produits chimiques ou phyto-sanitaires, à déposer en déchèterie)

**Nous vous accompagnons pour mieux trier vos déchets !**

Contactez-nous au 04 50 03 39 92  
ou rendez-vous sur [www.ccpaysrochois.fr](http://www.ccpaysrochois.fr)

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

## 5. La déchèterie

La communauté de communes compte une déchèterie exploitée en régie sur son territoire. Elle est située dans la zone des Dragiez.

Elle est destinée aux différents déchets produits par les ménages et ne relevant pas de la collecte des ordures ménagères résiduelles.

	Horaires d'été <i>Du 15 avril au 14 octobre</i>	Horaires d'hiver <i>Du 15 octobre au 14 avril</i>
Du lundi au vendredi	8h-12h et 14h-19h	8h-12h et 13h30-17h30
Le samedi	8h-19h	8h-17h30



*Fermeture les jours fériés*

Commune / site	Mode de gestion	Date d'ouverture	2019	2020	2021	2022	2023
Roche-sur-Foron (La) - ZAC des Dragiez	Régie	01/04/1997	7 721 t	6 663 t	8 418 t	7 429 t	7218 t

## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

### Moyens humains :

- ✓ 3 agents titulaires en roulement pour une présence effective en ouverture de 2 agents sur les 6 jours d'ouverture
- ✓ 0,5 agent d'encadrement

### Fréquentation :

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Accès particuliers	101 846	109 007	73 427*	95 421	106 193	108 717

\*2020 = données incomplètes

On constate une augmentation de 1,89% de la fréquentation par rapport à 2022. Record de fréquentation le samedi 6 mai avec **808 véhicules soit 1 véhicule toutes les 49 secondes.**

- ✓ 5 samedis à plus de 700 véhicules
- ✓ Mai = 11 337
- ✓ Juin = 11 290
- ✓ Septembre = 10 613





## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

### Conditions d'accès (extrait du règlement intérieur):

- ✓ Réservée aux particuliers résidants sur le territoire de la CCPR et s'acquittant de leur redevance des ordures ménagères;
- ✓ Depuis 2012 = accès interdit à tous les professionnels, une déchèterie professionnelle ayant ouvert sur le territoire;
- ✓ Depuis 2013 =
  - *contrôle d'accès par carte nominative (puce RFID)*
  - *1 carte gratuite par foyer*
  - *10€ par carte supplémentaire ou perdue*
- ✓ Limite par apport =
  - *50 litres pour les déchets toxiques*
  - *0,5m<sup>3</sup> pour les gravats*
  - *2m<sup>3</sup> pour les autres déchets*
- ✓ Bennes de collecte de 35m<sup>3</sup> sauf pour les gravats





## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

### Les filières REP – Responsabilité Élargie des Producteurs

Ce sont des dispositifs particuliers d'organisation de la prévention et de la gestion de déchets qui concernent certains types de produits. Ils reposent sur le principe de responsabilité élargie du producteur, selon lequel les producteurs, c'est-à-dire les personnes responsables de la mise sur le marché de certains produits, peuvent être rendus responsables pour financer ou organiser la prévention et la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie. Les producteurs choisissent généralement de s'organiser collectivement pour assurer ces obligations dans le cadre d'éco-organismes à but non lucratif, agréés par les pouvoirs publics.



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

On compte, en 2023, 19 filières REP, la CCPR adhère ou est en cours de contractualisation avec 11 d'entre elles de façon directe ou indirecte :

- les emballages ménagers,
  - les papiers,
  - les équipements électriques et électroniques (DEEE),
  - les éléments d'ameublement (DEA),
  - les produits textiles (TLC),
  - les piles et accumulateurs,
  - les produits chimiques (DDS),
  - les pneumatiques,
  - les produits ou matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB)
  - les jouets
  - les articles de sport et de loisirs
- gestion REP SIVALOR - CITEO*  
*gestion REP SIVALOR - CITEO*  
*gestion REP CCPR - Ecosystem*  
*gestion REP CCPR - Ecomaison*  
*gestion REP La Fibre Savoyarde*  
*Refashion*  
*gestion REP CCPR - Corepile*  
*gestion REP CCPR - Eco DDS*  
*gestion REP Granulutex -*  
*ALIAPUR*
- en cours de contractualisation*  
*en cours de contractualisation*  
*en cours de contractualisation*

## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

CONVENTIONS REP	Date de début	Date de fin	Titulaire
ALIAPUR pour les pneus	23/08/2004	~	GRANULATEX
Eco-maison pour le mobilier	01/09/2022	31/12/2027	CCPR
EcoDDS	17/06/2019	31/12/2027	CCPR
Ecosystem pour les DEEE	01/01/2023	31/12/2027	CCPR
Ecosystem pour les DEEE lampes usagées	01/01/2023	31/12/2027	CCPR
Re-Fashion pour les textiles	01/01/2023	31/12/2028	La Fibre savoyarde
COREPILE pour les piles	18/09/2003	31/12/2024	CCPR
CITEO pour les emballages et les papiers	30/12/1999	~	SIVALOR

## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Après deux années atypiques, (2020 et 2021) sans doute liées au COVID, les valeurs de 2023 redeviennent stables et s'apparentent aux données des autres années

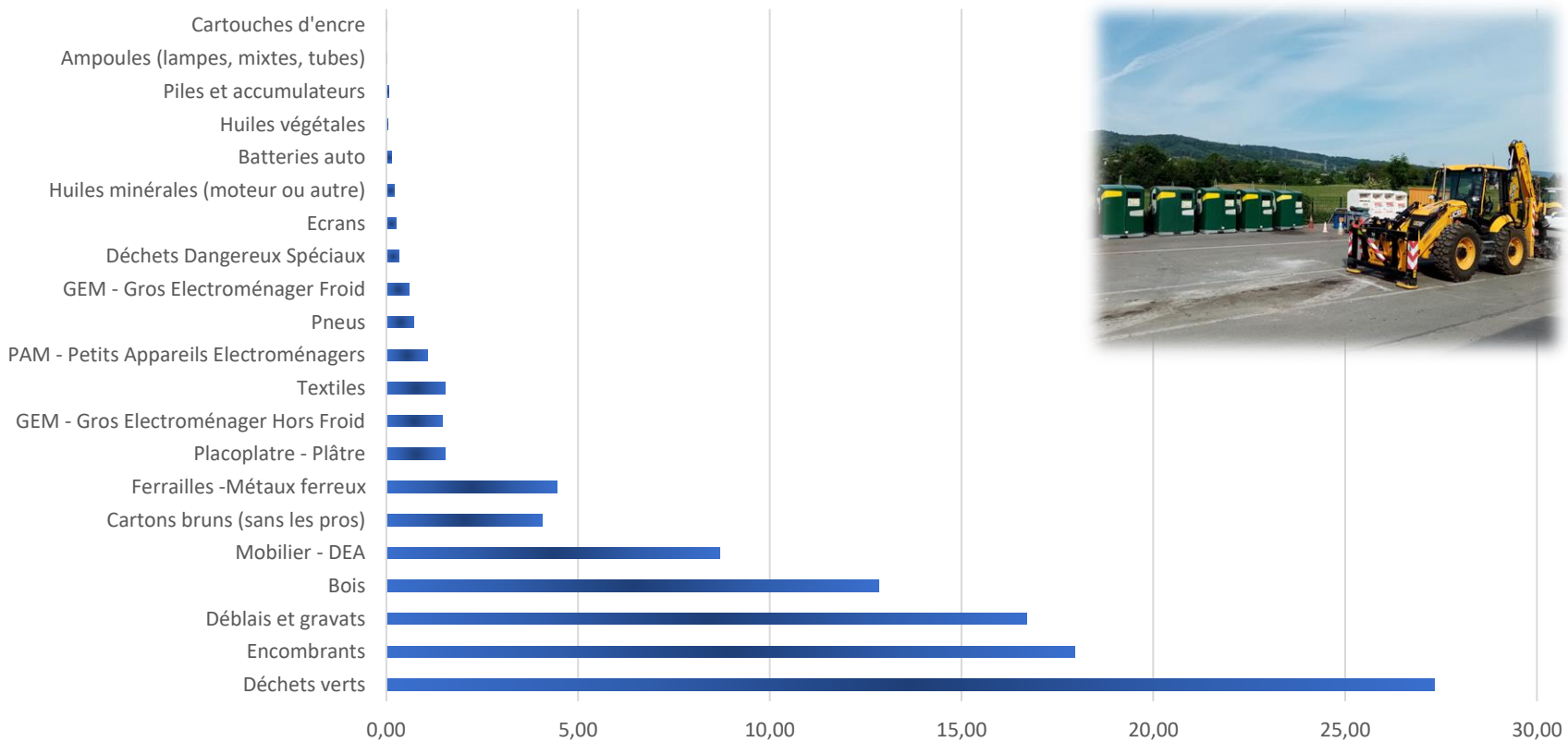
2018	242 kg/hab.
2019	265kg/hab.
2020	230 kg/hab.
2021	288 kg/hab.
2022	250 kg/hab.

<b>2023</b>	<b>241 kg/hab.</b>
-------------	--------------------

Déchets acceptés	2022	2023	Variation en %
Déchets verts	2 065,38	1972,61	- 4,49
Encombrants	1 311,18	1295,38	-1,20
Déblais et gravats	1 164,32	1205,00	3,49
Bois	938,18	925,82	-1,31
Mobilier - DEA	628,56	628,52	0,00
Cartons bruns (sans les pros)	363,04	292,82	-19,34
Ferrailles -Métaux ferreux	356,04	320,68	-9,93
Placoplatre - Plâtre	111,96	110,72	-1,11
GEM - Gros Electroménager Hors Froid	107,00	105,00	-1,87
Textiles	104,50	111,08	6,30
PAM - Petits Appareils Electroménagers	76,93	77,13	0,26
Pneus	72,70	52,60	-27,65
GEM - Gros Electroménager Froid	50,38	43,50	-13,65
Déchets Dangereux Spéciaux	30,10	23,25	-18,77
Ecrans	18,45	17,99	-2,49
Huiles minérales (moteur ou autre)	13,21	15,94	20,66
Batteries auto	9,53	9,45	-0,83
Huiles végétales	4,41	3,50	- 20,63
Piles et accumulateurs	1,99	3,94	97,99
Ampoules (lampes, mixtes, tubes)	1,02	1,15	12,84
Cartouches d'encre	0,49	0,57	16,32
<b>TOTAL EN TONNES</b>	<b>7 429,36</b>	<b>7 216,66</b>	<b>-2,85</b>

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

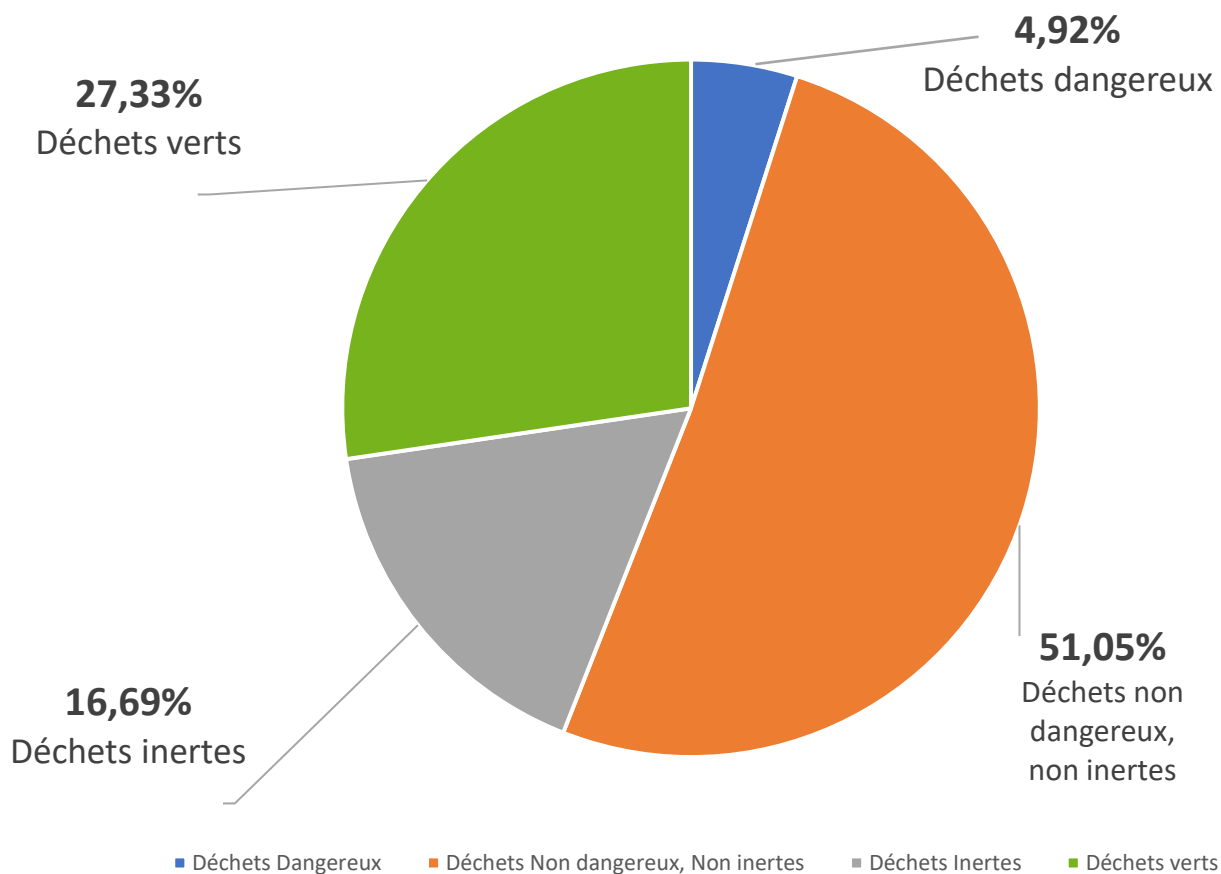
Répartition des déchets de déchèterie en %



Les déchets verts représentent 28% des déchets déposés en déchèterie

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Déchets de déchèterie par grands flux en %



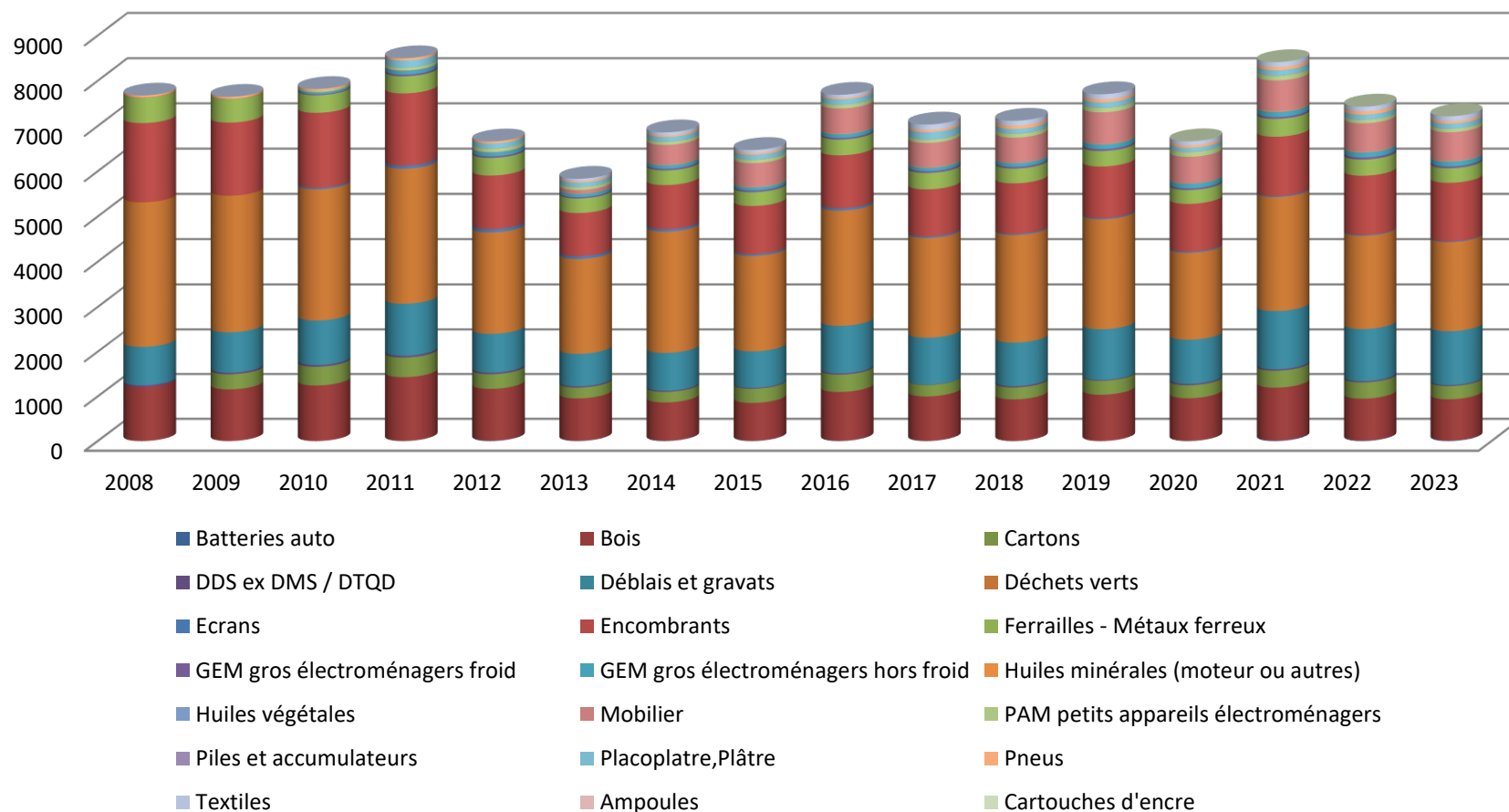
- ✓ Déchets dangereux : batteries autos, déchets chimiques (DDS), tous les appareils électriques et électroniques, les huiles minérales et végétales, les ampoules et les cartouches d'encre;
- ✓ Déchets non dangereux, non inertes : Le bois, les cartons, les déchets verts, les encombrants, les ferrailles, le mobilier, le placoplâtre, le plâtre et les pneus;
- ✓ Déchets inertes : Les déblais et gravats





# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

## Evolution des tonnages de déchèterie



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

## 3. LA VALORISATION

La compétence **de la valorisation des déchets ménagers et assimilés** a été transférée au **SIVALOR**. Les ordures ménagères sont livrées au quai de transfert de Saint Pierre-en-Faucigny par la CCPR et prises en charge pour le transfert et la valorisation sur l'usine de valorisation énergétique de Bellegarde sur Valserine.

**La collecte sélective 2 flux et sa valorisation** relève de la compétence du **SIVALOR** qui fait intervenir ses prestataires. Ces déchets sont destinés aux circuits de valorisation des matières pour réintégrer les circuits de production de nouveaux produits.

**Les déchets de déchèterie** sont collectés et valorisés par la **société Excoffier** détentrice du marché pour la CCPR jusqu'en 2027. Le détail des filières de valorisation est exposé dans les tableaux suivants :



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ORGANIQUE

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION

Déchets Encombrants Ménagers			
Déchets de déchèterie	Type de traitement	Centre de traitement	Coordonnées
<b>Carton</b>	Tri, compactage et valorisation matière	Excoffier Recyclage	Eco pôle de la Sémine
<b>Métaux</b>	Tri, compactage et valorisation matière	Excoffier Recyclage	363, rte de Groisy - 74 570 Groisy
<b>Gravats</b>	Valorisation matière	Excoffier Recyclage	Eco pôle de la Sémine
<b>Bois-palettes</b>	Valorisation matière	Excoffier Annecy Récupération	10 rte de la Salle - 74 960 Cran Gevrier
<b>Bois B</b>	Broyage, valorisation matière	Savoie PAN	12 rue du Bois de l'île - 73 460 Frontenex
<b>Bois A</b>	Tri, préparation et valorisation énergie	IDEX Energies	74 000 - Annecy
<b>Encombrants</b>	Valorisation matière, énergie, incinération	Excoffier, Chaîne de tri haute performance	74 350 Villy le Pelloux
<b>Déchets verts</b>	Valorisation matière	La Compostière de Savoie	74 550 Perrignier
<b>Plâtre</b>	Tri, préparation et valorisation matière	Placopatre	73 000 Chambéry
<b>Huiles végétales</b>	Production de méthane	CCPR – Station ARVEA	74 800 Arenthon
<b>Huiles Minérales</b>	Valorisation matière	FAURE collecte d'huiles	38 200 Luzinay



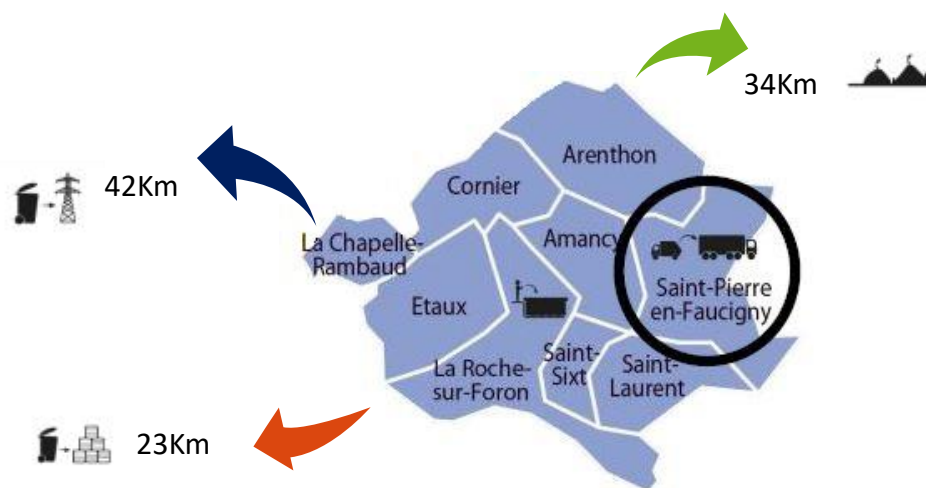
# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION

Déchets Ménagers Spéciaux			
Déchets de déchèterie	Type de traitement	Centre de traitement	Coordonnées
<b>Mercuré</b>	Traitement et valorisation matière	Excoffier Recyclage TREDI	Zac de la Croisée 2, La Gole Combe - 74 270 Chêne-en-Semine
<b>Radiographie</b>			
<b>Aérosols</b>			
<b>Produits de laboratoire</b>	Incinération ou traitement physico-chimique		
<b>Produits chlorés</b>	Incinération		
<b>Emballages souillés</b>			
<b>Filtres à huile</b>	Valorisation matière après séparation métal/huile		
<b>Liquides incinérables</b>	Valorisation énergétique		
<b>Peinture, produits pateux, colle, solvants non chlorés</b>			
<b>Produits phytosanitaires</b>			
<b>Acides</b>			
<b>Bases</b>			
<b>Batteries</b>	Valorisation matière et neutralisation du plomb	Recylex	69 657 Villefranche sur Saône
<b>Peinture acrylique</b>	Valorisation matière et énergie	Excoffier recyclage	Eco pôle de la Sémine



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION

Localisation des principales unités de valorisation



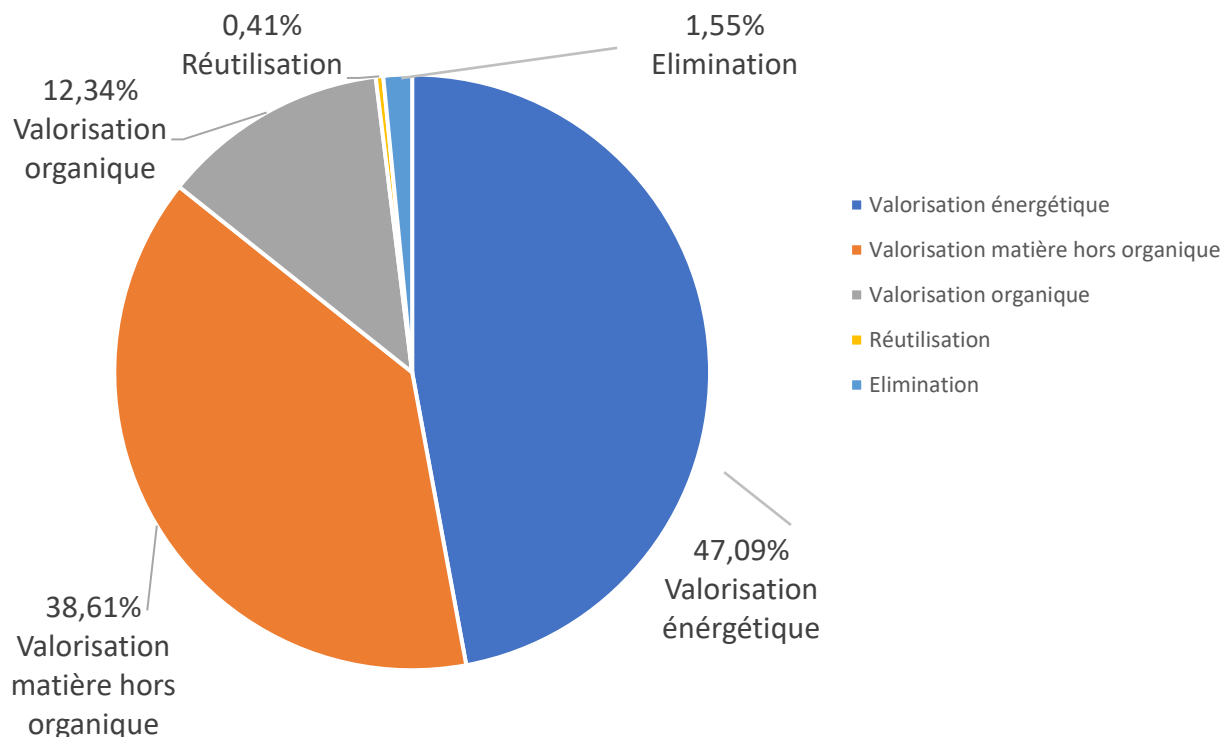
	Quai de transfert
	Déchèterie
	Plateforme déchets verts Perrignier
	Unité de Valorisation Énergétique Valserhône
	Centre de tri Villy Le Pelloux

Type d'installation	Commune / site	Mode de gestion	Maître d'ouvrage	Date d'ouverture
Compostage	Perrignier - ZA Les Bougeries	Gestion privée	COMPOSTIERE DE SAVOIE - TERRALYS	01/11/1998
Incinérateur	Bellegarde-sur-Valserine - ZI Arlod	Contrat de service	SIDEFAGE	01/02/1998

## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION

### Réutilisation, valorisation matière, valorisation énergétique et élimination des DMA

La loi AGEC de février 2020, art. L.541 I.4°bis du code de l'environnement nous donne pour 2025, un objectif de 55% des DMA orientés vers une filière de préparation en vue de réutilisation ou une filière de recyclage. Ce taux est actuellement de 51,36%.



*La valorisation énergétique et l'élimination n'entrent pas dans le calcul des objectifs*



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION

### Détail du traitement des ordures ménagères :



Les ordures ménagères collectées par le service de la Communauté de Communes du Pays Rochois sont déchargées à la station de transfert de Saint Pierre en Faucigny sous maîtrise d'ouvrage SIVALOR.

Mise en service en mai 1998, elle accueille les ordures ménagères collectées par les adhérents proches. Elle les compacte dans des caissons fermés à guillotine puis gère leur livraison par camion à la station d'Etrembières où ils sont chargés sur des wagons spéciaux. Cette station abrite l'atelier d'entretien et de réparation de l'ensemble des caissons du SIVALOR.

## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION

---

Détail du traitement des ordures ménagères :

### **L'incinérateur de Bellegarde sur Valserine**

Une fois les bennes vidées dans la fosse, le pontier homogénéise les déchets et alimente les fours des deux lignes.

Les déchets sont brûlés à 850°C minimum dans deux fours de 8 T/h chacun ; les mâchefers constituent les restes après incinération.

Les mâchefers sont déferraillés à l'aide d'un électro-aimant. Un courant de Foucault permet également la récupération des métaux non ferreux, essentiellement de l'aluminium.

La ferraille et l'aluminium sont envoyés au recyclage et les mâchefers (environ 20% du poids entrant) sont utilisés en sous couche routière ou pour les fondations.

### **La fabrication d'électricité**

La chaleur dégagée par l'incinération est utilisée pour produire de la vapeur à haute pression (385°C et 40 bars). Cette vapeur est ensuite injectée dans un turbo-alternateur de 10.9 MW, qui va produire de l'électricité. Une partie de cette énergie est utilisée pour le fonctionnement de l'usine (20 %) et le reste est revendu à EDF. La vapeur d'eau sort du turbo-alternateur pour se refroidir dans l'hydrocondenseur. Pour cette étape, 3 000 m<sup>3</sup>/h d'eau sont pompés dans le Rhône. Cette eau plus froide refroidit la vapeur qui se transforme en condensât. L'eau pompée n'a aucun contact ni avec les déchets, ni avec la fumée, elle absorbe juste la chaleur. La température de sortie de cette eau est surveillée, l'écart de température doit être inférieur à 10°C pour ne pas impacter la faune et la flore qui vivent dans ce fleuve.

## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION



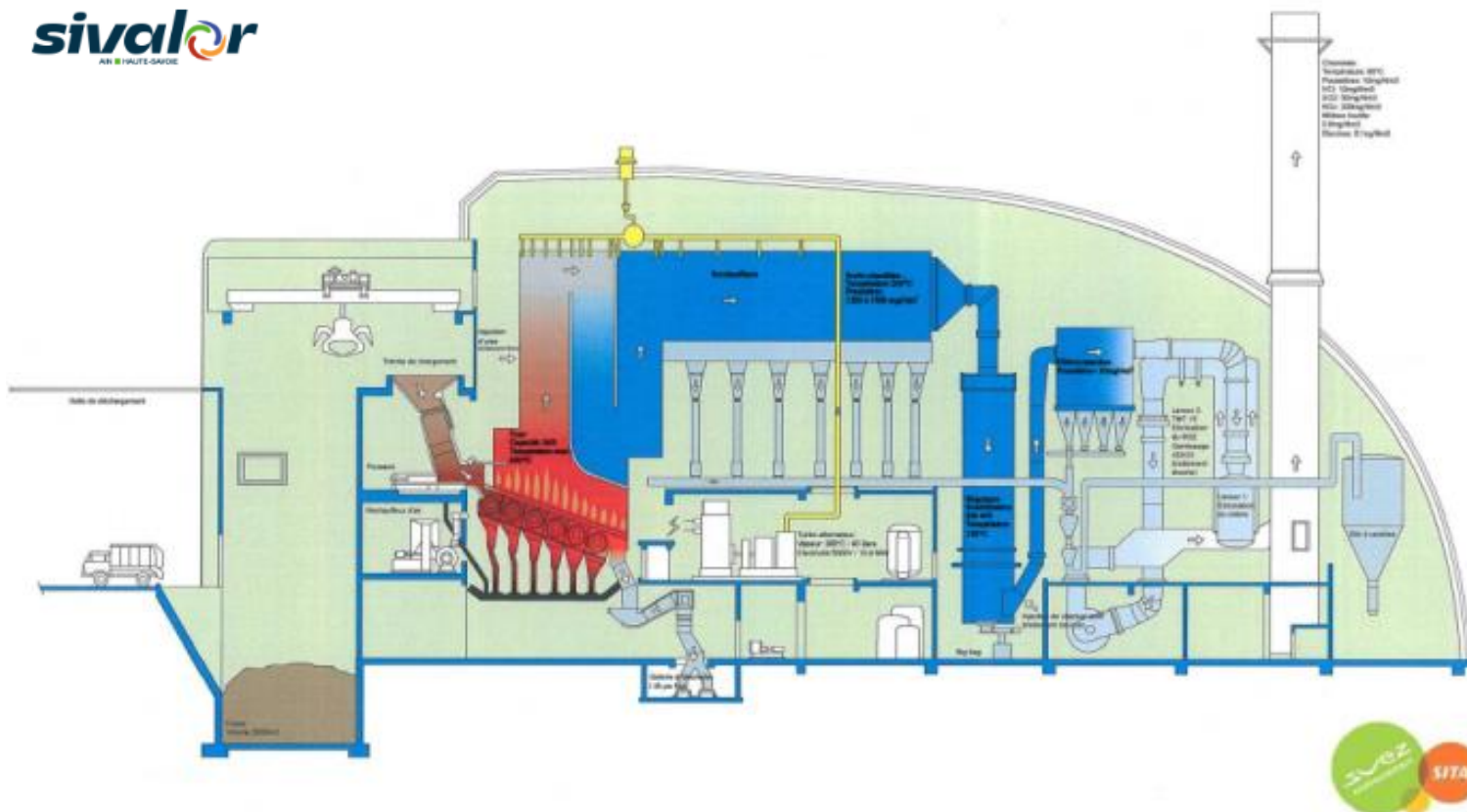
### L'Unité de Valorisation Énergétique

La conduite des installations de l'usine est confiée à l'entreprise SET Faucigny-Genevois, filiale de SITA-Suez. La surveillance et les investissements sont réalisés par le SIVALOR, ses ingénieurs et ses élus. L'usine fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, grâce à une quarantaine de personnes. Deux arrêts programmés par an permettent de réaliser les opérations de maintenance.



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION

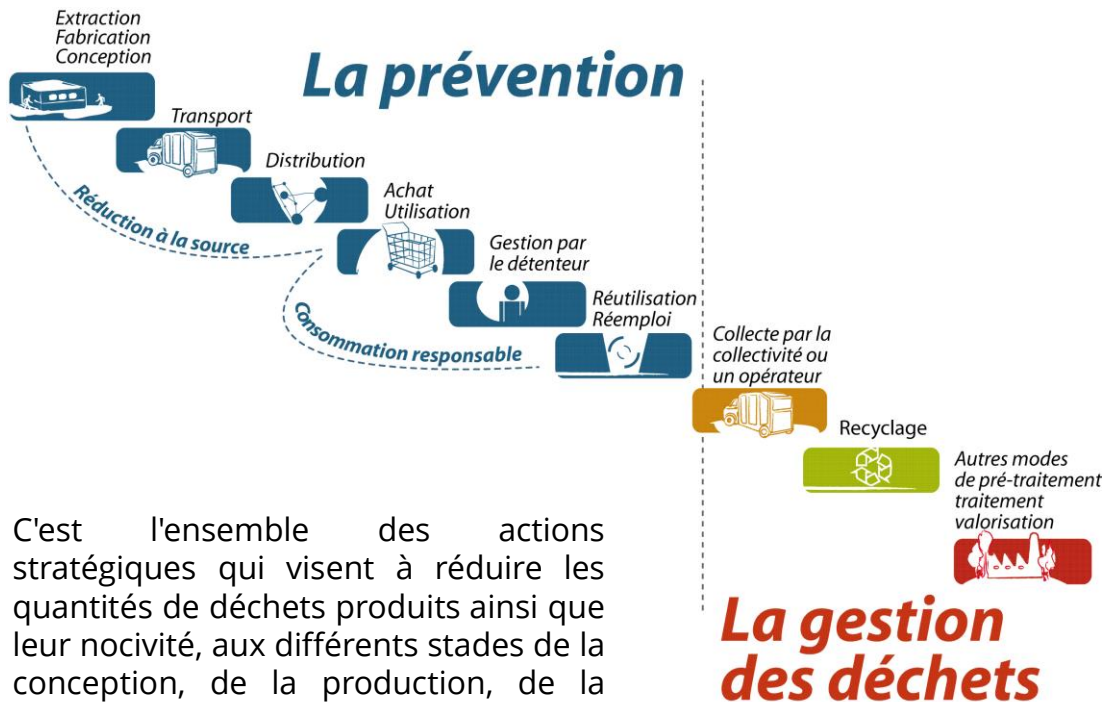
Schéma de principe de l'usine de valorisation énergétique de Bellegarde





# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

## 4. LA PRÉVENTION DES DÉCHETS



C'est l'ensemble des actions stratégiques qui visent à réduire les quantités de déchets produits ainsi que leur nocivité, aux différents stades de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation des biens et produits (cf. schéma).

Pourquoi est-il important de réduire ses déchets ?

Dans l'hexagone, notre production de déchets a doublé en cinquante ans ! La réduction des déchets permet d'économiser nos ressources naturelles, de limiter nos impacts sur l'environnement et le climat, d'avoir moins recours à l'incinération ou au stockage des déchets. Enfin, cela permet à la collectivité de pouvoir maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets : collecte, recyclage, valorisation énergétique et élimination.

La législation :

La directive-cadre européenne du 19 novembre 2008 relative aux déchets, et transposée en droit français par l'ordonnance du 17 décembre 2010, place la prévention au premier rang dans la hiérarchie des modes de gestion des déchets.



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

### 1. Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

L'élaboration des PLPDMA est obligatoire depuis le 1er janvier 2012, conformément à l'article L. 541-15-1 du code de l'environnement.

La CCPR a réalisé son premier PLPDMA en 2012 pour une durée de 5 ans. Le PLPDMA concerné dans le présent document est le troisième. Il concerne les années 2022 à 2027

Ce programme consiste en la mise en œuvre, par les acteurs d'un territoire, d'un ensemble d'actions visant à atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic du territoire, notamment en matière de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

Notre PLPDMA s'appuie sur la LTECV qui a doté la France d'objectifs en termes de prévention des déchets :

- ✓ Réduire de 15 % la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitants en 2030 par rapport à 2010
- ✓ Valoriser 55% des déchets non dangereux d'ici 2025
- ✓ - 50 % de mise en décharge d'ici 2025

L'objectif de réduction à atteindre pour 2030 est donc de **523kg** de DMA/hab/an en population DGF et **541kg** en population INSEE. Avec **529kg** kg/hab DGF et **537kg/hab** INSEE en 2023, **nous avons atteint l'objectif** (sont pris en compte les OMR, le tri, la déchèterie, les cartons bruns des professionnels et le textile).



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

---

## 2. La communication tout au long de l'année

Pour sensibiliser les habitants du Pays Rochois, la CCPR mène des actions de prévention conjointement avec le SIVALOR qui dispose d'une ambassadrice du tri et d'un maître composteur, partiellement affectés à notre territoire.

Depuis 2016, la CCPR compte dans ses effectifs une chargée de prévention des déchets afin de déployer son programme local et de mettre en œuvre des actions ciblées.

Depuis juillet 2019, le poste de chargée de prévention des déchets a été contractualisé par un emploi à plein temps.

Des rendez-vous annuels sont programmés en corrélation avec les événements nationaux liés aux déchets et au développement durable :

- Semaine du compostage de proximité (avril)
- Semaine du Développement Durable (SEDD - juin)
- Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD - novembre)

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

## Les réseaux de diffusions

- ✓ Facebook => 3 600 abonnés
- ✓ Site internet de la CCPR => 5 000 visites par mois
- ✓ 13 Lettre d'information des habitants => 3 408 abonnés
- ✓ 1 Lettre d'information prévention des déchets tous les 2 mois  
=> 273 abonnés
- ✓ Intarmuros => Saint Laurent  
Arenthon
- ✓ Radio => Perrine FM => 1 à 2 spots par an  
Radio Mont Blanc => 1 interview par an
- ✓ Panneaux lumineux => La Roche-sur-Foron  
Amancy  
Saint Pierre-en-Faucigny
- ✓ Info mensuelle aux communes
- ✓ Inforon
- ✓ Les Echos de la CCPR



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS



### La Semaine nationale du compostage de proximité



#### C'est quoi ?

**Tous au compost !** est un événement national qui vise à valoriser et développer la pratique du compostage des déchets organiques ménagers. La CCPR participe chaque année à l'événement et organise plusieurs manifestations pour faire connaître le compostage aux habitants du territoire.

#### C'est quand ?

Chaque année entre **fin mars** et **début avril**.

#### EN SAVOIR PLUS



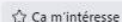
#### [ Tous au compost : webinaires ]

Le Sivalor organise des webinaires gratuits pour tout comprendre sur le compostage. Une bonne occasion de passer à l'action et de transformer nos déchets organiques en engrais.

Arenthon Mairie de Cornier Eteaux Saint-Laurent Haute-Savoie Informations officielles de la commune de Saint Laurent Saint Pierre en Faucigny Saint-Sixt La Roche-sur-Foron



MER, 5 AVR.  
Webinaires - Tous au Compost  
Vous aimez Sivalor



#### [ Tous au compost : webinaires ]

Le compostage vous intéresse ? Vous vous posez plein de questions ? 🌱

Dans le cadre de la quinzaine du compostage "Tous au compost" qui se déroulera du 25 mars au 09 avril 2023, les animateurs du SIVALOR proposent un **webinaire d'1h sur les techniques de compostage** :

**le mercredi 05 avril 2023 à 10h ou à 12h ou à 18h** 🌱🌱🌱  
N'h... En voir plus



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

Communauté de Communes du Pays Rochois a changé sa photo de couverture.  
28 avril

Toutes les informations sur la semaine du développement durable 2023 sont ici :  
<https://www.ccpaysrochois.fr/sdd2/>  
Un programme complet d'animations pour tout public !



Communauté de Communes du Pays Rochois  
2 juin

[ Semaine du Développement Durable : derniers jours ! ]  
Ce soir c'est compost partagé, à 17h et à 18h, à la Maison des Sociétés dans le parc de la MIC Centre Social La Roche Sur Foron & Pays Rochois  
Demain c'est chargé !  
- de 9h à 19h, on fête les 1 an de La BASE du Pays ... En voir plus



Communauté de Communes du Pays Rochois  
24 novembre à 11:05

[ Remise du Prix du Développement Durable ]  
Hier, nos élus étaient sur la place du marché pour remettre les Prix du Développement Durable qui ont eu lieu en juin dernier. Une belle occasion de mettre en lumière deux partenaires :  
Le Collectif Réemploi du Territoire :  
Un regroupement d'associations locales œuvrant pour des solutions ... En voir plus



Communauté de Communes du Pays Rochois  
30 mai

[ Semaine du développement durable ]  
Vous cherchez des sacs, cabas, casquettes et autres accessoires originaux et uniques ? Vous souhaitez en savoir plus sur la valorisation des déchets textiles et sur l'insertion des personnes éloignées de l'emploi ?  
Direction l'Atelier Création  
Couture d'Alvéole !  
Découvrez les animations ce... En voir plus



### 14 animations programmées :

- Balade arboricole
- Sensibilisation au recyclage et à la 2<sup>nd</sup> vie des objets
- Formation devenir Guide Composteur
- Atelier d'auto-réparation de vélos
- Tissus et recyclage
- Composter ensemble grâce au compostage partagé
- Agir pour la transition énergétique
- Découvrez les offres mobilité
- Matinée de ramassage des déchets
- Découvrez et testez le compostage
- Instal'party Linux
- Sur les traces des animaux sauvages
- Connaissez-vous le Repair café?
- Fête des 1 an de le Base



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

## La Semaine Européenne de Réduction des Déchets



### C'est quoi ?

Un temps fort pour se poser les bonnes questions sur nos modes de consommation et nos marges de manœuvre pour réduire nos déchets et changer nos habitudes. La Semaine Européenne de Réduction des Déchets, c'est le moment où l'on parle réemploi, réparation, ... pour éviter le déchet dès sa production ! Le Pays Rochois se mobilise chaque année et propose une série d'actions pour sensibiliser le plus grand nombre car **le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas...**

### C'est quand ?

Chaque année, dans la **2e quinzaine du mois de novembre**.

Communauté de Communes du Pays Rochois  
16 août

[Rejoignez le mouvement pour une planète plus verte ! 🌱]

📅 Du 18 au 26 novembre, c'est la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, et nous avons besoin de vous, chers habitants ! 🙌

👉 Contribuez à faire la différence en proposant des ateliers gratuits pour sensibiliser les habitants du territoire de la CCPA à la réduction des déchets. Que vous soyez passionné par le compostage, l'upcycling, la cuisine anti-gaspillage ou d'autres sujets écologiques, votre savoir... En voir plus



Communauté de Communes du Pays Rochois  
13 novembre

[Une soirée sous le signe de la durabilité 🌱]

Jeudi 16 novembre, venez rencontrer différentes associations du territoire qui vous présenteront des solutions pour le réemploi de vos matériaux, de votre compost et même de vos vélos !

En prime, visionner le film de Marie Montvuagnard, "L'incroyable tournée" 🎬

🕒 Heure : Jeudi 16 novembre à par... En voir plus

Communauté de Communes du Pays Rochois  
15 novembre

[Pensez à réparer, emprunter et composter ! ♻️ 🌱]

La BASE du Pays Rochois vous invite à une série d'événements pour vous aider à réduire vos déchets :

- 🔧 Réparation d'objets - Samedi 18 novembre - De 9h à 12h

Venez avec vos objets abîmés et leur équ... En voir plus



Communauté de Communes du Pays Rochois  
20 novembre à 09:05

[Un Noël éco-responsable avec My Eco House ! 🍁 🌱]

my\_ecohouse vous invite à participer à un atelier spécial pour apprendre à confectionner un Furoshiki, une technique d'emballage cadeau japonaise, écologique et élégante ! 🎁

Une alternative créative et durable à l'emballage traditionnel 🌱

📅 Date : Mercredi 22 novembre

🕒 Heure... En voir plus



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

## 3. Le compostage

L'opération de promotion du compostage individuel a été lancée par la Communauté de Communes du Pays Rochois en 2010.

Afin de répondre aux exigences réglementaires relatives à la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 et à la loi pour la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'économie circulaire du 10 février 2020, le SIVALOR lance en 2020 une étude à l'échelle de son territoire afin d'accompagner les EPCI dans le choix de leur stratégie concernant la prévention et/ou la collecte des biodéchets.

L'étude doit permettre d'obtenir les éléments de décisions dans le but de **définir un schéma territorial** permettant de s'inscrire dans les objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) en augmentant le taux de valorisation.

En 2021, les élus de la CCPR retiennent, le scénario « Tout compostage de proximité »

- => Impact environnemental le plus faible (pas d'exportation de biodéchets hormis les déchets verts de déchèterie) ;
- => Réduction des Déchets Ménagers et Assimilés : l'intégralité des tonnages de biodéchets détournés des OMR par compostage de proximité est soustrait des tonnages de DMA produits sur le territoire de la CCPR (action de prévention) ;
- => Scénario le moins coûteux par habitant.

## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

Déroulé 2023 :

- Gratuité du matériel de compostage depuis 2022
- Prise de rendez-vous pour la remise du matériel depuis le logiciel Syn'bird via notre site internet;
- Ouverture de créneaux de rendez-vous pour la distribution des composteurs individuels de jardin, tous les jeudis après-midi de 16h à 18h avec des extensions de 15h à 18h et les mercredis matin lors des périodes hautes au printemps et à l'automne;
- Ouverture de créneaux de rendez-vous pour la distribution des lombricomposteurs, tous les lundis de 17h à 18h;
- Signature d'une convention de partenariat avec l'association Composter & Jardiner Ensemble pour nous accompagner dans le déploiement et le suivi des aires de compostage de quartier et en pied d'immeuble;





## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

---

### a. Le compostage individuel de jardin

Les foyers désireux de produire du compost peuvent s'équiper d'un composteur individuel dont le coût est totalement supporté par la Communauté de Communes du Pays Rochois.

Les composteurs sont mis à disposition des habitants du Pays Rochois sur la base d'une démarche volontaire de leur part. Il est possible d'obtenir 1 composteur par foyer s'acquittant de sa redevance des ordures ménagères, tous les 7 ans.

En 2023, ce sont **334 composteurs** qui ont été distribués soit une progression de **25%** par rapport à 2022.

Depuis le démarrage de la campagne de promotion du compostage domestique en 2010, 2 081 composteurs ont été distribués.

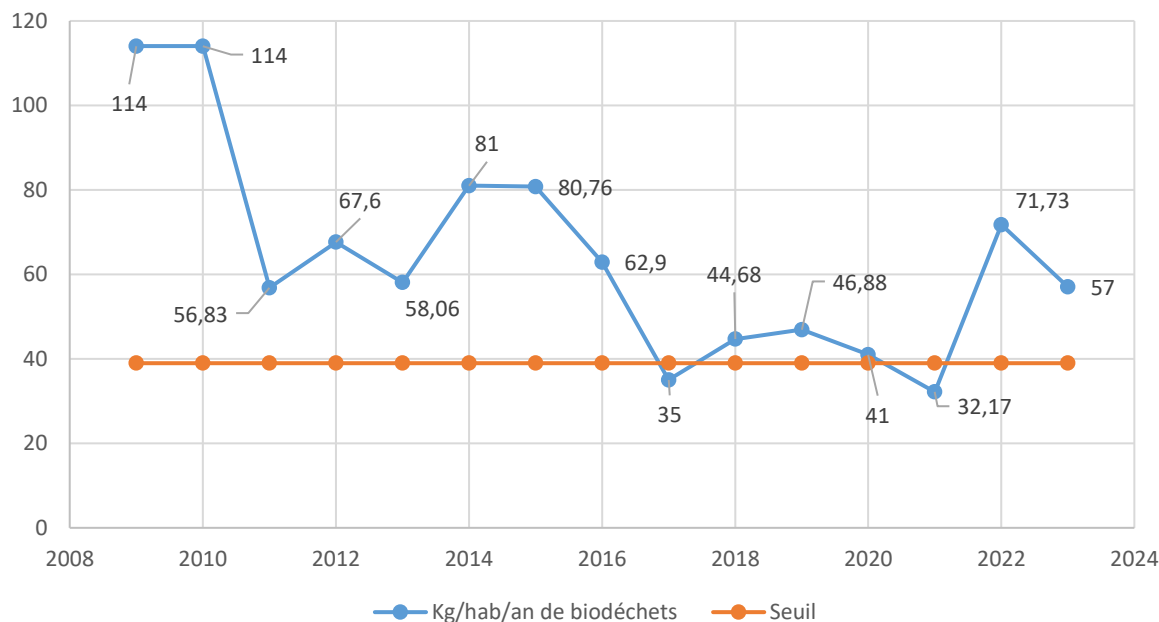
In fine, la promotion du compostage domestique a pour but de réduire la part des déchets fermentescibles présentée à la collecte des ordures ménagères et de valoriser les déchets qui peuvent l'être.



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

Les résultats de caractérisation des OMR du SIVALOR montrent pour la deuxième année consécutive une **hausse significative de la quantité des fermentescibles dans les ordures ménagères avec 26,5% soit 57Kg/an/hab. (32% soit 72kg/an/hab. en 2022)**; Ce pourcentage avait pourtant tendance à diminuer depuis 2016 (23%). Cette augmentation inexplicable a été constatée sur l'ensemble des EPCI suivies par le SIVALOR. Elle peut s'expliquer par une baisse des ordures ménagères qui peut impacter la répartition en % de la composition de celles-ci.

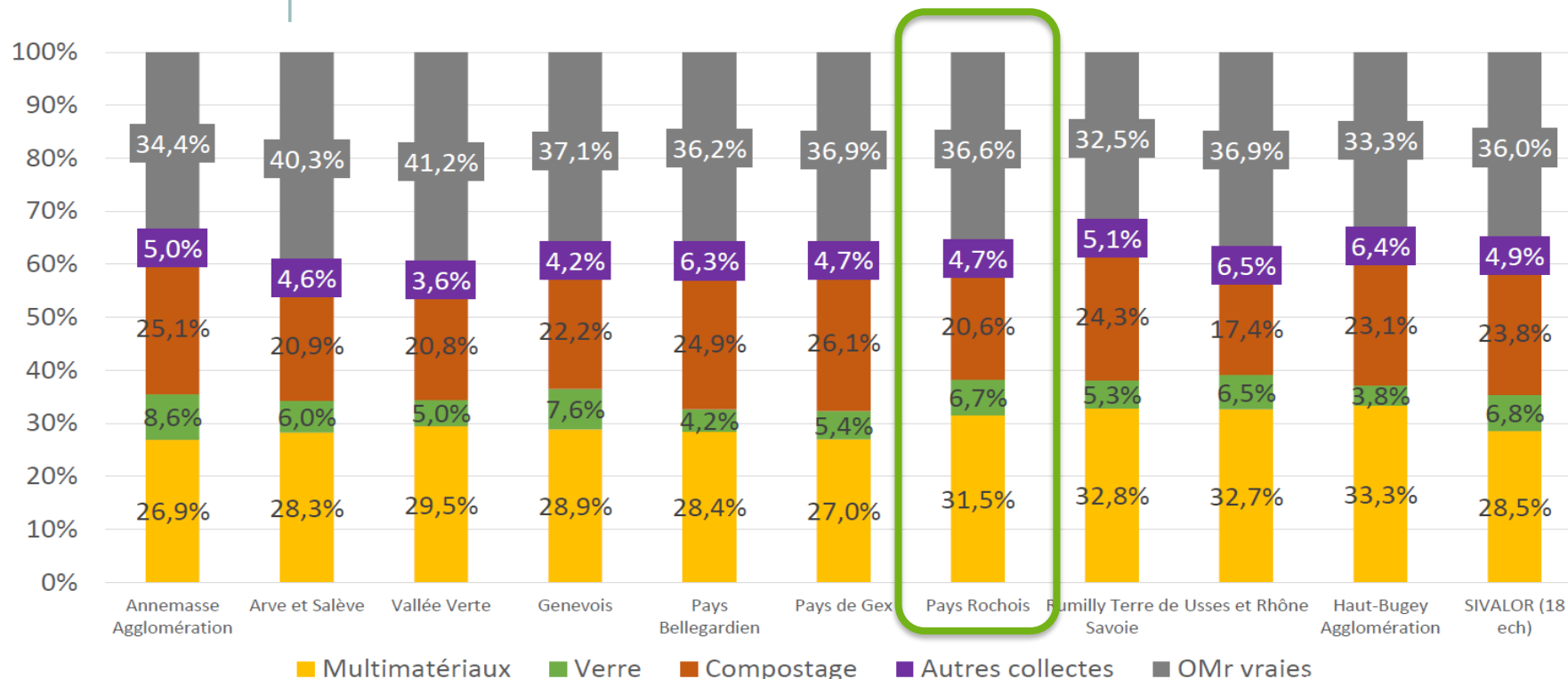
Biodéchets dans les Ordures Ménagères Résiduelles



La réglementation stipule que :  
Le seuil applicable à la quantité de biodéchets restants dans les ordures ménagères résiduelles, en application du 2° du III de l'article R543-227-2 du Code de l'environnement, est égal à 39 kg par habitant et par an.

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

## EVOLUTION DE LA COMPOSITION DES OMR SUR LES « 18 DERNIERS ECHANTILLONS »



Pour une analyse plus « réaliste », les données cumulées de caractérisation des OMR sur les 18 derniers échantillons, nous indiquent un taux de 20% de matières compostables

## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

L'évitement estimé avec la pratique du compostage est de 65kg / composteur / an.

En considérant les 2 081 composteurs distribués et en estimant qu'ils sont tous en fonctionnement, le tonnage annuel évité est de 135,3 tonnes (source ADEME sans RI soit +/- 65 kg par composteur)

A noter également que tous les habitants du territoire ne disposent pas d'un composteur qui serait fourni par la CCPR et que nous pouvons imaginer que certains compostent sans ce matériel.

L'ADEME estime à 15% en moyenne, le nombre d'habitants qui compostent sans l'appui des collectivités soit pour la CCPR 1954 foyers soit 127 tonnes de biodéchets compostés.

On peut donc estimer que **260 tonnes** de biodéchets sont détournées des ordures ménagères résiduelles par compostage



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

## b. Le compostage participatif de quartier

En 2023, il existe cinq sites de compostage collectif en fonctionnement sur le territoire de la Roche-sur-Foron. Il s'agit de sites de quartier qui sont accompagnés dans leur fonctionnement par la CCPR et l'association Composter & Jardiner Ensemble.

- Parc de la MJC
- Parking de l'Égalité
- Quartier des Chères
- Tiers lieu La Base
- Quartier de la Gare *ouvert en juillet 2023*

95 foyers participent.



# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES LA PREVENTION DES DECHETS

## c. Le compostage participatif en pied d'immeuble

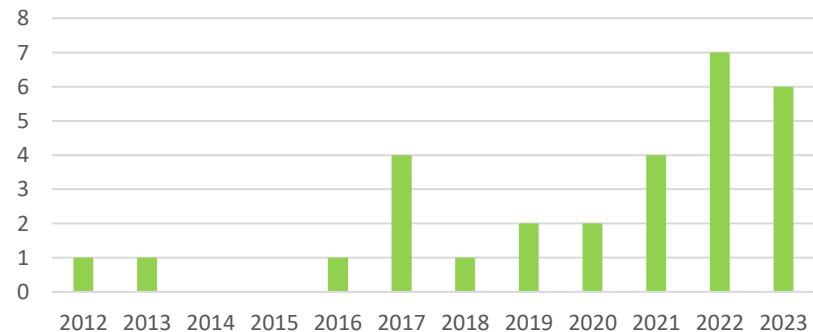
En 2023, ce sont 23 sites de compostages partagés en pied d'immeuble qui sont en fonctionnement (5 nouveaux en pied d'immeuble et 1 nouvelle aire de compostage partagé de quartier).

Ces aires de compostage partagé permettent de détourner plus de 11 tonnes de biodéchets par an du cycle de traitement des ordures ménagères (source ADEME sans RI soit +/- 500kg par site).

1, 2, 3...COMPOSTEZ !



Aires partagées - Quartiers compris







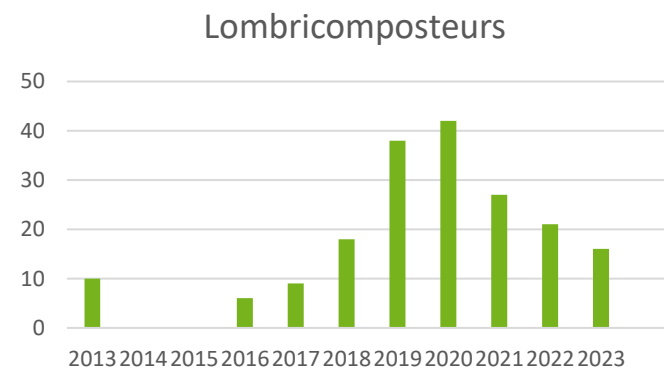
## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

### d. Le compostage individuel d'intérieur = Lombricompostage

Appelé aussi vermicompostage, le lombricompostage est une méthode de compostage dont le processus de décomposition s'effectue essentiellement grâce à des vers du genre Eisenia. On peut garder le lombricomposteur chez soi, dans son garage, dans sa cuisine ou dans un placard (température comprise entre 15 et 25 °C).

Après une opération foyers témoins menée en 2013, la CCPR propose à ses habitants de s'équiper d'un lombricomposteur moyennant une participation à hauteur de 35 € soit 30% du cout d'achat du matériel et des vers. En 2022, tout comme le reste des matériels de compostage proposés, les lombricomposteurs sont gratuits.

En 2023, 18 foyers supplémentaires ont été équipées. A noter que dans un même temps, 7 lombricomposteurs nous ont été retournés. Les personnes ont soit quitté le territoire, soit déménagé en maison et pris un composteur de jardin soit souhaité arrêter. Depuis 2013, 187 lombricomposteurs ont été distribués.





# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS 2023

## 4. Opération STOP PUB

L'opération « Stop-pub » mise en place en 2007 se poursuit et fait partie du PLPDMA en cours. Des autocollants sont disponibles à l'accueil de la Communauté de Communes du Pays Rochois.

Depuis 2017 ils sont aux couleurs du Pays Rochois.

Ils sont distribués dans les accueils des mairies, de la CCPR, dans les médiathèques et autres lieux culturels, lors des rendez-vous de remise de matériels de compostage ainsi que ponctuellement lors de réunions ou d'évènements festifs.

Le taux d'équipement des boites aux lettres du territoire est de 52% (source la poste 2023), soit 6 986 autocollants permettant ainsi d'éviter 83 tonnes de déchets (12kg de publicité non sollicitée par boîte – réf BAL témoin 2023).



*A noter qu'il restait encore en 2023, 16 tonnes d'imprimés publicitaires jetés dans les ordures ménagères de notre territoire*



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

---

### 5. Exemplarité de la collectivité

La Communauté de Communes du Pays Rochois et ses services ont souhaité être « exemplaires » en matière de gestion des déchets. Des bacs de tri des emballages ont été mis en place dans les bureaux de la Maison de Pays depuis janvier 2007.

La collecte des emballages et des cartons à la Maison de Pays, dans les écoles maternelles et au centre de loisirs est effectuée par l'entreprise d'insertion ALVEOLE une fois par semaine. Ceux-ci sont ensuite triés et valorisés via la déchèterie professionnelle du territoire.

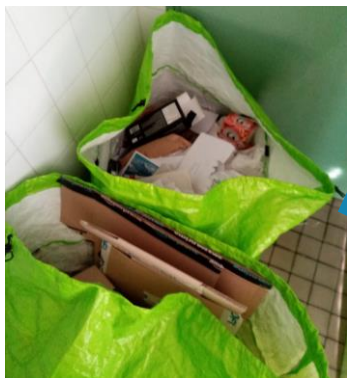
En 2023, ce sont ainsi 6,43 tonnes de papier et cartonnettes qui ont pu être recyclés.

Les cartouches d'encre des imprimantes et photocopieurs sont collectées séparément pour être retraitées.

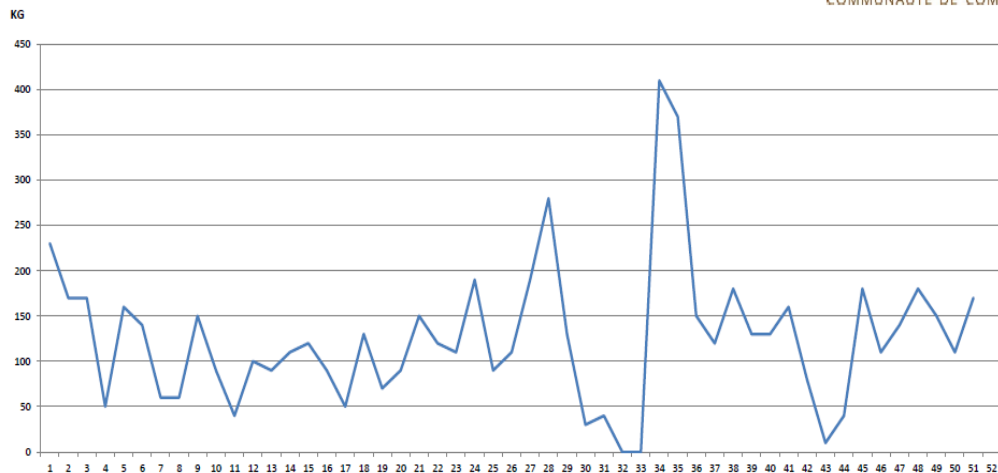
La collectivité favorise également l'achat de papier recyclé.

Un espace dons a également été mis en place au 2<sup>ème</sup> étage de la CCPR afin que des objets qui puissent encore servir à d'autres soient partagés et non jetés.

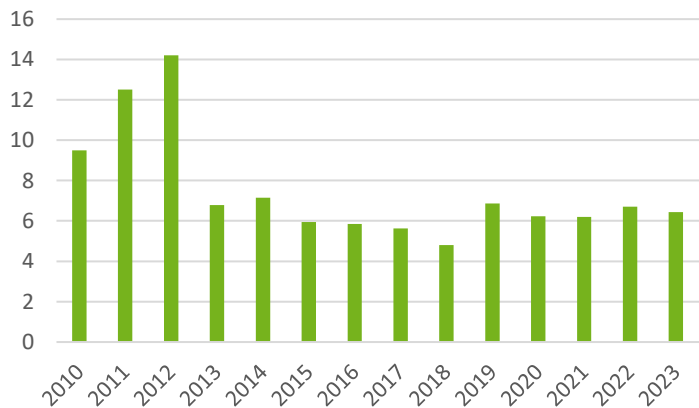
# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS



Collecte Papiers - Cartons 2023



Tonnes Collectés



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS



### 6. Convention de partenariat avec LA FABRIQUE A BICLOU

En 2017, « La Fabrique à Biclou » a sollicité le soutien de la CCPR pour la collecte de vélos déposés en déchèterie. L'objectif étant de leur redonner vie et de constituer un stock de pièces détachées mises ensuite à disposition des adhérents et ainsi favoriser le réemploi.

Cette association, très active propose, tous les 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois, des ateliers d'auto-réparation pour les vélos, à ses adhérents.

En 2023, **190 vélos ont été récupérés** (245 en 2022). **150 d'entre eux ont été amenés à l'atelier** et **une trentaine ont pu être réparés et roulent à nouveau.**

Le reste des vélos ont été démontés en vue de récupérer des pièces. **Environ 40 vélos ont été donnés par des particuliers et des copropriétés.**



## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

Depuis 2020, l'association développe une flotte de vélos électriques en location.

De Mars à Octobre, ce sont 26 vélos qui ont été loués par différents employeurs de la vallée de l'Arve.

La Fabrique a Biclou est également subventionnée par la CCPR à hauteur de 6 000€ en 2023.



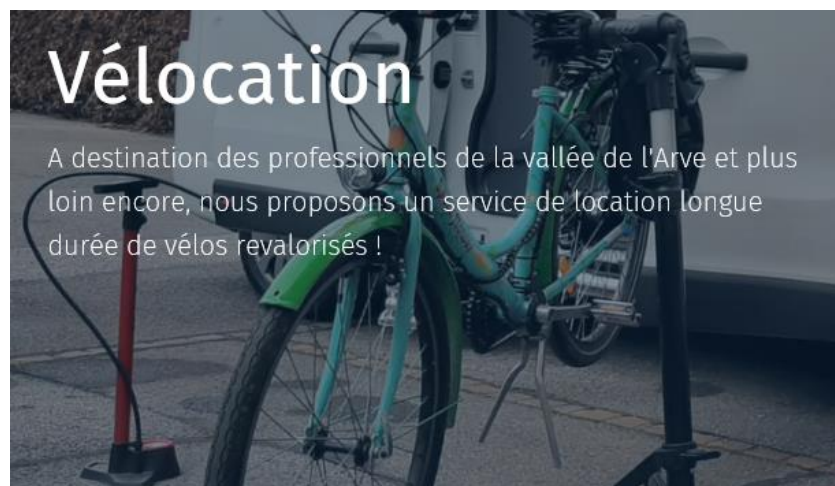
### RÉCUPÉRATION DE VÉLO

Conventionné avec la déchetterie de la CCPR, nous récupérons les vélos qui y sont déposés.



### VÉLOCATION

Programme novateur de location de vélo convertis à destinations des entreprises et collectivités.



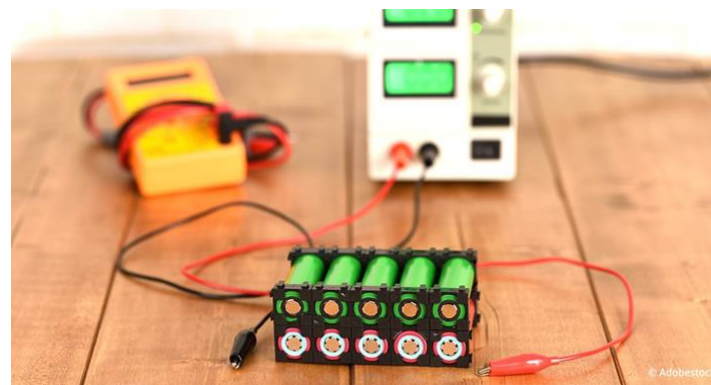
# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

## 7. Convention de partenariat avec ET APRES?

En 2020, une convention similaire à celle de la « Fabrique à biclou » a été passée avec « Et après ». Cette association a pour objectif le réemploi de cellules au lithium contenues dans les batteries des ordinateurs et téléphone portables.

Elle propose de développer et d'aider ses adhérents au développement de produits innovants ayant pour but de limiter notre impact sur l'environnement, en incluant dans ces produits une importante part de matériaux récupérés.

En 2023, l'association est toujours à la recherche d'un local, elle ne s'est donc pas développée. 200kg de batteries ont été récupérées avec une rentabilité de 25% soit 50kg de batteries Lithium.





# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS



## 8. Convention de partenariat avec REPARCOOP

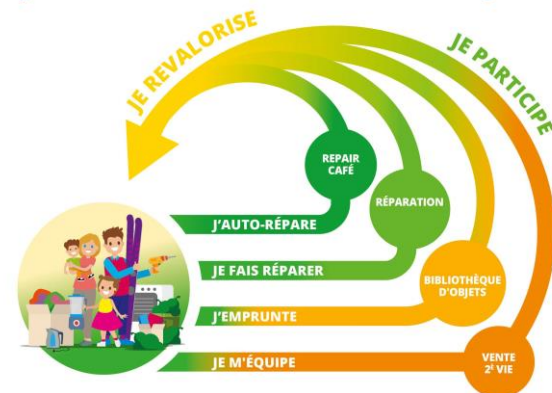
En juin 2022, une convention a été signée avec « Reparcoop», les autorisant ainsi à collecter en déchèterie des appareils électriques. Ceux-ci sont réparés, testés et vendus en 2<sup>ème</sup> vie.



En 2023, **1.18 tonnes** de petits appareils ont bénéficié d'une deuxième vie



J'OFFRE UNE LONGUE VIE AUX OBJETS





# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS



## 9. Service de prêt de couches lavables en test

En octobre 2022, la première réunion d'information sur l'utilisation de couches lavables, à été programmée. La CCPR souhaite permettre aux jeunes parents de s'informer et de tester ce procédé avant d'investir eux-même dans du matériel.

Un partenariat a donc été lancé avec My Echo House qui se chargera des formations, du prêt et du suivi des prêts.

En 2023, ce sont 17 personnes qui ont été formées



11 kits prêtés

8 ont investis pour poursuivre l'utilisation



+/- 8 tonnes de déchets évités ( 1 à 2 t. par enfant)

**JEUNES PARENTS OU EN PASSE DE L'ÊTRE ?**  
Les couches lavables vous intéressent mais vous hésitez ?

Nous vous proposons un **essai gratuit de couches lavables !**

**CE SERVICE GRATUIT PERMET À TOUS LES PARENTS DE POUVOIR LES TESTER DURANT 3 SEMAINES, AVANT DE DÉCIDER OU NON D'INVESTIR !**

## I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

### 10. Service de broyage de déchets verts à domicile

Faites broyer vos branches au lieu de les apporter en déchèterie ! Le Pays Rochois propose un service **gratuit** de broyage à domicile des branches issues de la taille d'arbustes et/ou d'arbres. Deux campagnes annuelles sont organisées, une au printemps et une à l'automne. Le broyage est effectué par les équipes de l'[Association Alvéole](#).

#### Quels sont les intérêts du broyage des branches ?

- **Limiter** vos déplacements à la déchèterie > gain de temps et de carburant
- **Participer** à la réduction des volumes de déchets produits sur le territoire de la CCPR
- **Limiter** le volume de déchets verts à collecter et à traiter sur plate-forme de valorisation industrielle
- **Obtenir** du compost > le broyat est indispensable en mélange avec vos déchets alimentaires et autres déchets verts
- **Protéger et nourrir** vos sols (paillage), d'en favoriser l'activité biologique, de réduire les arrosages, de limiter les herbes indésirables...et en plus, c'est joli !
- **Répondre** à la [réglementation](#) qui interdit le brûlage à l'air libre de déchets verts



En partenariat avec Alvéole

- 161 créneaux ouverts
- 85 rdv pris
- Evitement de 406m<sup>3</sup> de DV
- 12 bennes de DV en moins à la déchèterie soit 61 tonnes



## II. LES INDICATEURS FINANCIERS

### 1. LES MONTANTS PERCUS

REDEVANCE	REOM - Redevance Ménagères	des Ordures	Redevance spéciale (professionnels)
Montants perçus en € HT	3 077 963€		363 790€

AUTRE RECETTES	Recettes industrielles : ventes, prestations	Soutien à la valorisation des organismes agréés	Subventions : fonctionnement, aide à l'emploi, communication
Montants perçus en € HT	416 232 €	289 059 €	0 €

*Matériaux SIVALOR +  
Cartes de déchèterie +  
Location de bacs*



*REP directes +  
REP CITEO par le  
SIVALOR*

L'évolution des recettes constatées ici par rapport au RPQS 2022, correspond à l'intégration de données prévisionnelles Compta Cout du SIVALOR. En 2022, la ventilation n'a été connue qu'en octobre 2023 mais étaient bien déduite des dépenses liées au SIVALOR sur l'exercice 2022.

## II. LES INDICATEURS FINANCIERS

---

### 1. LES COUTS DU SERVICE

Le tableau ci-après synthétise les dépenses et les recettes de fonctionnement du service en les détaillant par flux de déchets.

Il a été réalisé à partir de la matrice Compta Cout qui prend en compte l'ensemble des données du budget des ordures ménagères mais également les dépenses de fonctionnement des services supports qui sont portés par le budget principal.

A noter que les dépenses liées au SIVALOR représentent 2 056 891€ soit 50% de l'ensemble des dépenses liées au service (données a consolidées, en attente de la matrice Compta Coût du SIVALOR)

Le taux de couverture du coût aidé est de 102%

## II. LES INDICATEURS FINANCIERS

Population INSEE 2023 29 959  
 Population au PAP 12 212  
 Population au PAV 17 747

Calculé au pro-rat du tonnage OMR

			Ordures Ménagères			Collecte sélective	Déchèterie	Déchets des professionnels Is Cartons	Gestion du passif / Entretien Décharge	Total 2023*	Comparaison 2022	
			PAP	AV	Total							
Charges	Structure	Personnel Administratif Communication Fonctionnement	109 388 €	144 389 €	253 777 €	101 625 €	127 575 €	2 744 €	4 €	485 725 €		
		Prévention	33 599 €	48 829 €	82 428 €	6 992 €	41 445 €	0 €			130 865 €	
	Prestation	Pré-collecte	15 502 €	109 777 €	125 279 €	170 526 €		1 586 €			297 391 €	
		Collecte	293 224 €	211 690 €	504 914 €	262 142 €	249 109 €	7 564 €			1 023 729 €	
	Valorisation	Transfert/transport	57 150 €	83 054 €	140 204 €		116 108 €	9 944 €			266 256 €	
		Traitement des déchets non dangereux (facturation)	543 263 €	789 503 €	1 332 766 €	145 571 €	443 956 €	5 600 €	32 €		1 938 730 €	
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux					10 805 €					
Déchets verts						197 858 €				197 858 €		
<b>TOTAUX CHARGES</b>			<b>1 052 126 €</b>	<b>1 387 242 €</b>	<b>2 439 368 €</b>	<b>686 856 €</b>	<b>1 186 856 €</b>	<b>27 438 €</b>	<b>36 €</b>	<b>4 142 696 €</b>	<b>3 721 593 €</b>	
Produits	Vente de matériaux / location de bacs/ soutien des éco organismes		71 835 €	101 697 €	173 532 €	364 911 €	171 174 €	43 327 €		752 944 €		
	Reprise de subvention d'investissement		23 359 €	746 €	24 105 €	5 688 €	488 €	27 €	3 843 €	34 151 €		
	Subvention SIDEFAGE "bon trieur"									0 €		
<b>TOTAUX PRODUITS</b>			<b>95 194 €</b>	<b>102 443 €</b>	<b>197 637 €</b>	<b>370 599 €</b>	<b>171 662 €</b>	<b>43 354 €</b>	<b>3 843 €</b>	<b>787 095 €</b>	<b>1 132 662 €</b>	
Contributions	REOM		3 077 963 €		3 077 963 €					3 077 963 €		
	REOM PRO		363 790 €		363 790 €					363 790 €		
<b>TOTAUX CONTRIBUTIONS</b>			<b>3 441 753 €</b>		<b>3 441 753 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 441 753 €</b>	<b>2 832 534 €</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>										<b>4 142 696 €</b>	<b>3 721 593 €</b>	
<b>TOTAL PRODUITS + CONTRIBUTIONS</b>										<b>4 228 848 €</b>	<b>3 965 196 €</b>	
<b>REGROUPEMENT SIVALOR</b>												
<b>COÛT DU SERVICE OM - TAUX DE COUVERTURE FONCTIONNEMENT 102%</b>										<b>86 152 €</b>	<b>-155 390 €</b>	
<b>TONNAGES DECHETS</b>			2 621	3 809	6 430	2 187	7 218	151		15 986	16 253	

Augmentation principale liée Aux coût de valorisation des DMA (Sivalor)

Déchets verts de déchèterie isolés différemment des autres années

## II. LES INDICATEURS FINANCIERS

		Ordures Ménagères			Collecte sélective	Déchèterie	Déchets des professionnels Is Cartons	Gestion du passif / Entretien Décharge	Total 2023	Comparaison 2022
		PAP	AV	Total						
Coût par habitant	Structure	11,22 €			3,39 €	5,64 €	0,09 €	0,00 €	20,35 €	
	Prestation	21,04 €			14,44 €	8,31 €	0,31 €	0,00 €	44,10 €	
	Traitement	44,49 €			4,86 €	25,66 €		0,00 €	75,01 €	
	<b>COUT TOTAL PAR HABITANT</b>	<b>76,74 €</b>			<b>22,69 €</b>	<b>39,62 €</b>	<b>0,40 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>139,45 €</b>	144,04 €
Coût à la tonne	Structure	54,55 €	50,73 €	<b>52,29 €</b>	46,47 €	23,42 €	18,17 €		140,34 €	
	Prestation	117,79 €	84,40 €	<b>98,01 €</b>	197,84 €	34,51 €	60,60 €		390,95 €	
	Traitement	207,27 €	207,27 €	<b>207,27 €</b>		106,50 €			313,78 €	
	<b>COUT TOTAL A LA TONNE</b>	<b>379,62 €</b>	<b>342,40 €</b>	<b>357,57 €</b>	<b>244,30 €</b>	<b>164,43 €</b>	<b>78,77 €</b>		<b>254,89 €</b>	209,38 €

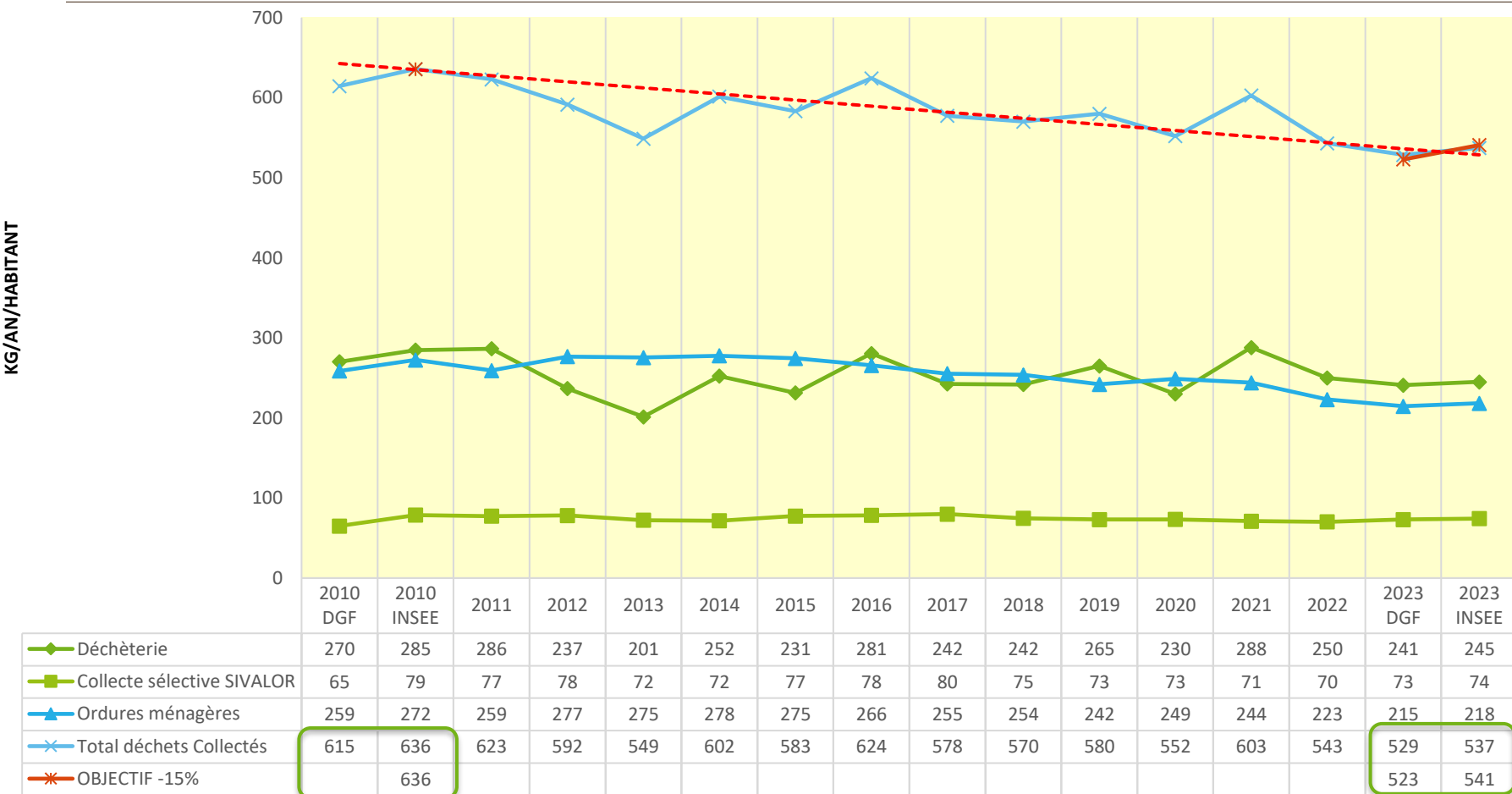
<b>INVESTISSEMENT 2023</b>	<b>654 520,15 €</b>	<b>178 946,40 €</b>		<b>833 466,55 €</b>	122 838,47 €
----------------------------	---------------------	---------------------	--	---------------------	--------------

\* Cléf de répartition Compta coût du SIVALOR extrapolée en fonction de celle fournit en octobre 2022.

La ligne d'équilibrage du SIVALOR 2023 sera connue à l'automne et n'est donc pas intégrée dans la répartition des couts à l'habitant et à la tonne. Ceux-ci sont théoriquement minorés



### III. SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LE PAYS ROCHOIS



Ces résultats permettent d'évaluer les performances du service mis en place sur le territoire du Pays Rochois

### III. SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LE PAYS ROCHOIS

---

Note explicative sur le graphique de la page précédente:

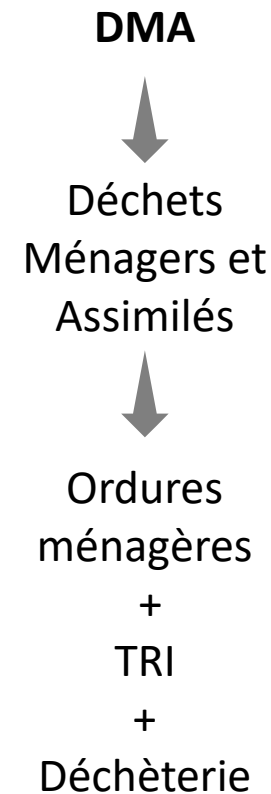
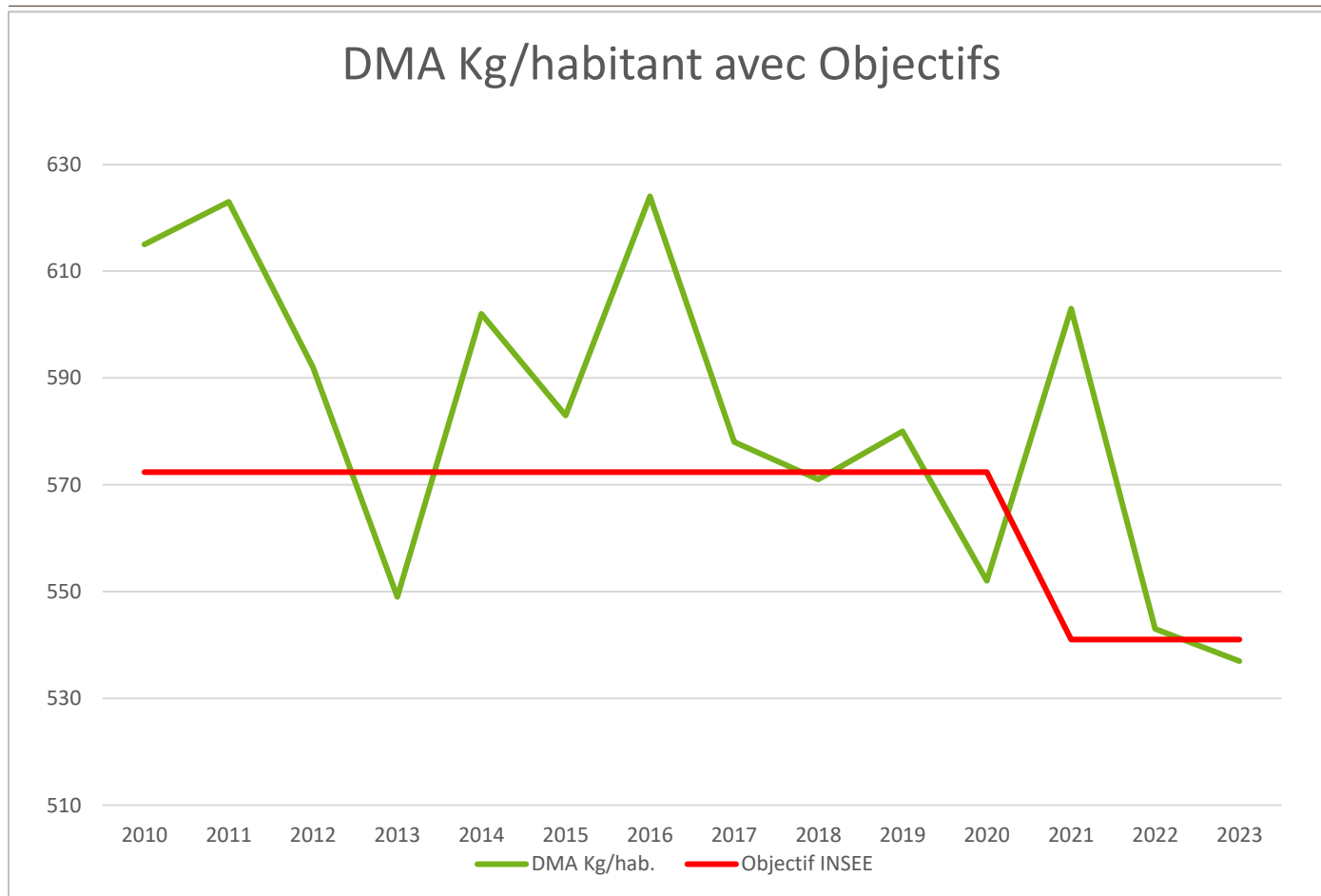
Ce graphique reprend les données de production de DMA depuis 2010, en kilogrammes par habitant.

Depuis l'enregistrement de ces données, les calculs à l'habitant étaient basés sur la population DGF car utilisés par l'état pour le versement d'aides et subvention à l'habitant.

L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) nous a informé que les données de calculs de la matrice des coûts « Compta Coût » prenaient, elle, en considération les données INSEE.

A compter de 2023, nous utiliserons donc les données INSEE comme base de nos calculs. Dans le graphique, les données de 2010 et 2023 ont été doublées pour avoir une représentation INSEE et DGF.

### III. SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LE PAYS ROCHOIS



Objectif réglementaire de la loi AGEC



-15% de DMA par habitant INSEE d'ici à 2030



### III. SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LE PAYS ROCHOIS

---

On constate une baisse de production des DMA de l'ordre de 2,57% avec **529kg par habitant DGF** (contre 543 kg par habitant DGF en 2022 avec les cartons de professionnels). La variation en population INSEE est de l'ordre de 1,10% soit 537 Kg par habitant INSEE

Flux concernés par la baisse:

- ✓ Déchèterie : baisse générale sauf sur les gros électroménagers froids et les pneus qui sont en augmentation
- ✓ Ordures ménagères : baisse que l'on peut attribuer au refus de collecte des biodéchets appliqué aux gros producteurs professionnels (supermarchés, hôpitaux)

Les objectifs du service, issus des Grenelles de l'environnement et de la loi AGEC, étant de :

- ✓ Réduire de 15 % la quantité des déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010 soit **541kg par habitant INSEE**
- ✓ Orienter **55%** des DMA vers une filière de préparation en vue de réutilisation ou une filière de recyclage. Ce taux est actuellement de **51%**.

Le déploiement des points d'apport volontaire de tri associés aux ordures ménagères est poursuivi, ainsi que les actions de prévention pour faire baisser plus significativement les tonnages d'ordures ménagères collectées. Des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire sont entreprises et le déploiement du compostage de proximité se poursuit pour répondre aux échéances réglementaires de tri à la source des biodéchets du 1<sup>er</sup> janvier 2024;

# RPQS 2023

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

---

